



Les Mousquetaires à Radio-Québec

L'opérette à la télévision "Les Mousquetaires au couvent", qui a attiré plus de 8,000 spectateurs à l'époque du Carnaval-Souvenir et fut ensuite présentée à Alma et à Jonquière, paraîtra à la télévision de Radio-Québec, cet automne. Le tournage de l'oeuvre intégrale fera appel, en plus des équipes de réalisation, à plus de 100 comédiens, chanteurs, musiciens et techniciens de la troupe. Au premier plan, Lise Guérin interprète le rôle principal de cette opérette.

Sondage de CBC

Seul le Québec reste fidèle aux libéraux

TORONTO (PC) — Selon un sondage effectué par le réseau anglais de Radio-Canada, les conservateurs sont en avance dans toutes les régions du pays à l'exception du Québec.

Cependant, la CBC affirme que ce sondage, dont les résultats ont été rendus publics lundi au cours de l'émission "Newsmagazine", démontre également que les électeurs — y compris les conservateurs avoués — considéraient le premier ministre Pierre Elliott Trudeau comme le leader le plus compétent et le plus attrayant.

Effectuée par le service des nouvelles de la CBC et l'Université Carleton d'Ottawa, le sondage affirme que si des élections générales avaient lieu aujourd'hui, les conservateurs obtiendraient 40,2 pour cent des suffrages décidés, les libéraux 38,4 pour cent, le NPD, 16 pour cent et le Parti crédit social, 4,6 pour cent. Les indécis représentent 31,5 pour cent des électeurs.

La CBC affirme que ce sondage démontre que les conservateurs détiennent des avances confortables dans les régions cruciales du sud de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Entre les villes de Windsor et d'Oshawa, les conservateurs obtiennent 48,8 pour cent des intentions de vote, au regard de 28,9 pour les libéraux et 22,3 pour le NPD.

Dans le sud de la Colombie-Britannique, les conservateurs obtiennent 43,6 pour cent des intentions de vote, au regard de 28,2 pour les libéraux et 25,6 pour les néo-démocrates.

Le sondage a été effectué au cours des deux semaines qui ont précédé le vendredi 20 avril. Il a été constitué à partir d'entrevues téléphoniques effectuées auprès de 2,286 électeurs à travers le Canada.

Changement d'allégeance

Cinquante-sept pour cent de ceux qui ont voté pour les libéraux en 1974 ont affirmé qu'ils voteraient à nouveau pour ce parti. Quatorze pour cent ont affirmé qu'ils voteraient pour les conservateurs et six pour cent pour le NPD.

Chez ceux qui ont voté libéral aux dernières élections, 21 pour cent

restaient indécis.

Parmi ceux qui ont voté pour les

conservateurs en 1974, 79 pour cent ont révélé qu'ils récidiveraient



NOUVEAU PREMIER MINISTRE — Le chef progressiste-conservateur de l'Ile-du-Prince-Edouard, Angus MacLean, et son épouse, Gwen, sont tout sourire après que le PC eût défait le gouvernement libéral de Bennett Campbell par 21 sièges contre 11, hier. (Photolaser PC)

Ile-du-Prince-Edouard

Balayage d'un autre gouvernement libéral

CHARLOTTETOWN (PC) — Le nouveau gouvernement conservateur du premier ministre J. Angus MacLean, qui a défait hier l'unique gouvernement provincial libéral en

poste au Canada, appellera une nouvelle session le plus tôt possible après son assermentation, soit vraisemblablement d'ici trois semaines.

Parlant de sa voix basse habi-

tuelle suite à la victoire des siers, qui retournent au pouvoir après avoir constitué l'opposition durant 13 ans, MacLean a expliqué que il attendra que la nouvelle législature siège avant de dévoiler son programme.

De son côté, le premier ministre libéral déchu, Bennett Campbell, 35 ans, dont le parti était au pouvoir depuis 1966 a déclaré qu'une vague s'était élevée contre son gouvernement et qu'elle s'était avérée fatale.

Cette défaite survient également un an moins un jour après la dernière victoire libérale locale, par 17-15, qui s'était corseée d'avantage avec la démission de l'ex-premier ministre Alex Campbell, maintenant juge. Il n'y a aucun lien de parenté entre les deux Campbell.

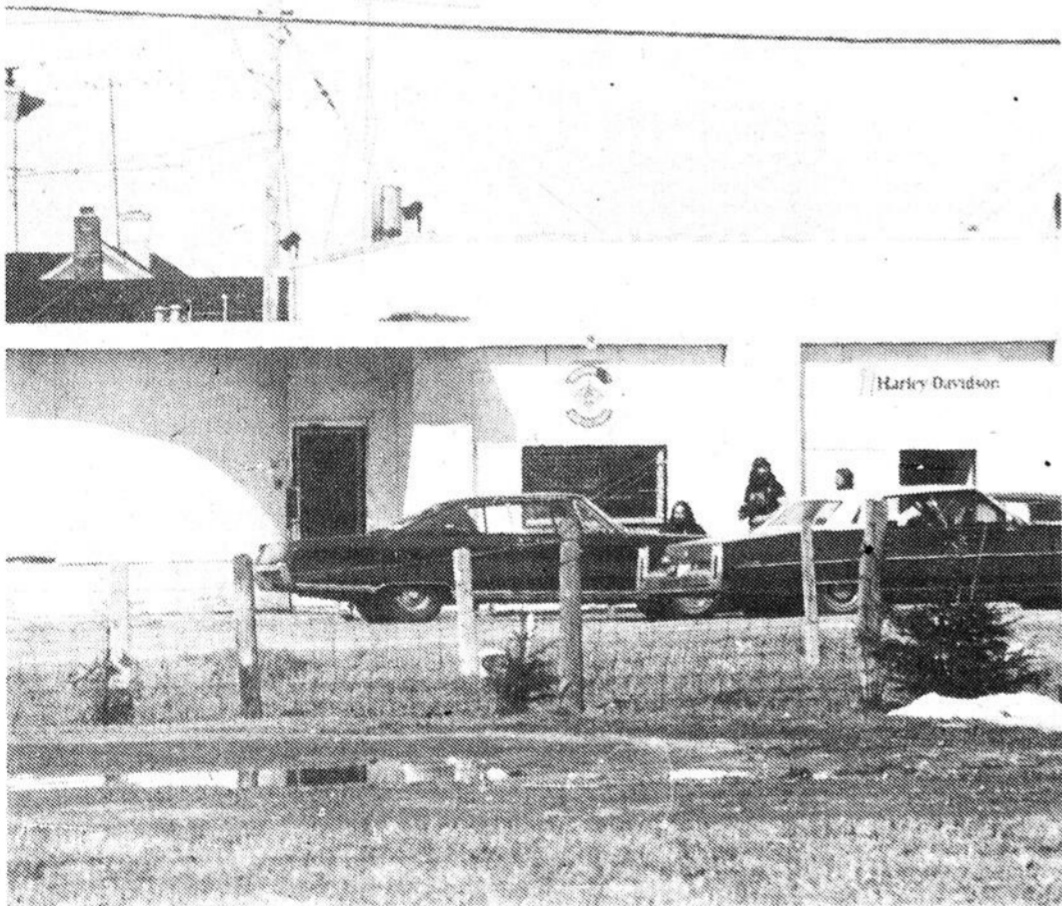
Défaite prévisible

MacLean a expliqué que la défaite libérale était prévisible. "Les gouvernements se perdent eux-mêmes lorsqu'ils sont au pouvoir trop longtemps.

Ils perdent leur popularité et cela est un phénomène naturel, étant donné que aucun parti ne peut se régénérer lorsqu'il est au pouvoir aussi longtemps.

Campbell a commenté de son côté que les siens avaient senti "une sorte de tranquillité difficile à interpréter alors.

Mais le résultat d'hier, qui accorde aux conservateurs leur plus grosse part du vote populaire depuis leur dernière victoire en 1962, indique clairement quel était ce signe avant-coureur.



MISSILES — Le local des Missiles à Saint-Gédéon, où une fusillade faisait rage dans la nuit de samedi à dimanche.



EXPERTS — Des experts de la police scientifique de Montréal, s'affairent autour de l'immeuble victime d'une explosion.

Guerre des motards

La police envoie des experts au club Lacma

ALMA (MR) — Des experts de la police scientifique de Montréal étaient à l'oeuvre, hier, au local du club de motards Lacma, d'Alma, afin de déterminer la nature exacte de l'explosion qui s'y produisait dans la nuit de samedi à dimanche.

On sait que l'événement ne faisait aucun blessé, même si une trentaine de personnes se trouvaient à l'inté-

rieur de l'immeuble. Toutefois, quelques heures plus tard, une fusillade faisait trois blessés au local des Missiles, dans le rang Sinaï à Saint-Gédéon.

Il s'agit de toute évidence d'une guerre en bonne et due forme entre les deux groupes, guerre dont l'amorce violente avait été déclenchée il y a une quinzaine de jours.

dans un établissement hôtelier d'Alma. A cette occasion, un des membres du club Lacma, ex-membre du club Les Hondix, avait été poignardé et avait dû être hospitalisé à l'Hôtel Dieu d'Alma. L'événement en question s'était produit le 8 avril.

En fin de semaine, les motards

d'Alma étaient en compagnie d'un certain nombre de membres du club El Conquatcheros, lorsque l'explosion s'est produite, vraisemblablement une charge de dynamite.

Au cours de la nuit, la fusillade éclatait au local des Missiles; elle faisait trois blessés. Et quelques heures plus tard, les policiers pro-

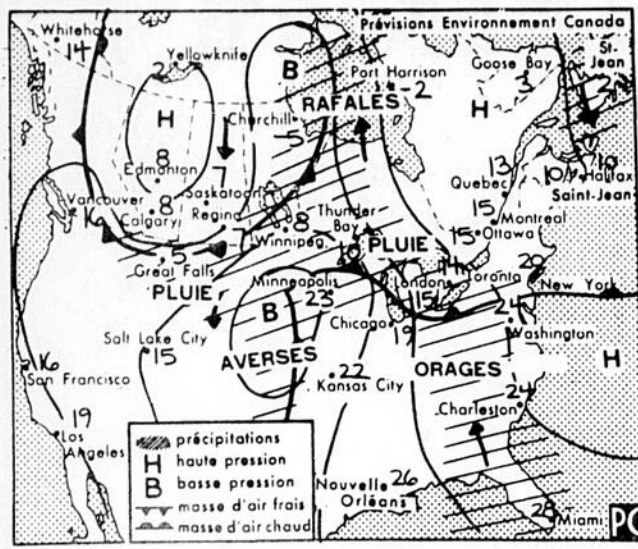
cédaient à plusieurs arrestations.

Peu de détails ont été livrés par la Sureté du Québec en rapport avec cette affaire. Il est toutefois évident que l'on peut s'attendre à une recrudescence de la violence dans ce qui semble être une guerre de domination entre différents groupes de motards de la région.

sommaire

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 5
— Bourse	B 7
— Bridge	B 5
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 6
— Horoscope	B 5
— Mots croisés	B 5
— Mot mystère	B 5
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour mercredi.

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies. Maximum, près de 10. Mercredi: nuageux avec averses et vents.

Pontiac-Gatineau, du Lièvre et Laurentides: nuageux, avec éclaircies. Maximum, près de 14. Mercredi: nuageux.

Montréal, Outaouais, Trois-Rivières, Drummondville, régions montagneuses de l'Estrie et de la Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, près de 16. Mercredi: nuageux.

Québec: ciel variable. Maximum, près de 14.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Dégradation en fin de journée. Maximum, près de 10. Mercredi: beau.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski-Matapédia et Baie-Comeau: nuageux avec éclaircies. Maximum, de 8 à 10. Mercredi: beau et plus doux.

Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie et Gaspé: nuageux avec éclaircies. Maximum, de 8 à 10. Mercredi: beau et plus doux.

Sept-Îles, Basse-Côte-Nord et Anticosti: nuageux avec éclaircies et possibilité d'une averse. Maximum, près de 7. Mercredi: beau et plus doux.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	5	16
Victoria	6	20
Edmonton	-3	11
Calgary	-2	7
Winnipeg	0	9
Churchill	-12	-10
Toronto	8	18
Kingston	5	16
Ottawa	5	17
Montréal	4	18
Québec	2	14
Fredericton	5	16
Saint-Jean, N.-B.	4	16
Moncton	4	13
Halifax	1	9
Charlottetown	3	12
Saint-Jean, T.-N.	-3	7
New York	10	27
Washington	17	23
Tampa	19	29
Miami	24	27
Orlando	16	28
Los Angeles	11	19
San Francisco	11	18

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 662-7829
St-Félicien et les environs: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4664
Petites annonces classées: 545-4895

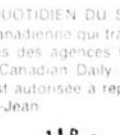
Chef de pupitre: Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Canoë-kayak

L'absence de l'armée compromettra la sécurité

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — Le refus de l'armée d'apporter sa contribution aux championnats de canoë-kayak peut se traduire par une perte qui dépasse très facilement le demi-million de dollars. L'absence des militaires forcerait une diminution des mesures de sécurité, causerait un problème financier d'une certaine envergure et compromettrait sans doute assez substantiellement la présentation des grandes activités socio-culturelles prévues à l'horaire.

Le ministre de la Défense a signifié au député Gilles Marceau son refus de fournir des effectifs humains, ou tout équipement qui les requiert, aux championnats, ce qui élimine à toutes fins pratiques à peu près toute participation.

Le responsable de la section technique de l'organisation des championnats, M. Jean-Paul Cormier, estime que même en réduisant à leur plus simple expression les compensations pour les services que l'armée dit ne pas vouloir dispenser, on augmenterait les dépenses du comité d'organisation d'au moins \$75,000 à \$100,000. Seules des

coups draconiens, dont les manifestations socio-culturelles seraient sans nul doute les premières victimes, contribueraient à éponger l'indésirable fardeau financier supplémentaire, et encore...

La situation paraît également très sérieuse dans le domaine de la sécurité, alors que la réponse du ministère de la Défense, si elle demeure inchangée, privera l'organisation des services de l'hélicoptère de sauvetage dont l'absence sur la rivière Métabetchouan pour les jours de compétitions risquerait de compliquer considérablement certaines opérations de sauvetage.

On avait prévu que cet hélicoptère servirait à descendre des plongeurs en des endroits de la rivière inaccessibles par la rive.

En son absence, s'il fallait opérer un sauvetage dans le secteur en question, il faudrait attendre que le plongeur atteigne par voie d'eau le premier poste de sécurité, d'où on le recueillerait pour le conduire à l'hôpital, s'il y avait lieu, par voie de terre.

Même à ce chapitre des postes de sécurité, l'absence de l'armée pourrait

forcer des coupures, selon M. Cormier. Ainsi, pourrait-on en installer une douzaine au lieu de seize, en retranchant quatre, "et peut-être les plus importants".

On avait demandé à l'armée une douzaine de véhicules à quatre roues motrices, dix petits camions, des remorques pour ramener les embarcations de l'arrivée au départ, des tentes, des lits et le fameux hélicoptère, en plus d'effectifs humains qui dépassent largement 125 si l'on tient compte de la main-d'oeuvre utilisée pendant tout un mois pour la construction et divers travaux d'aménagement.

L'armée ne consent plus maintenant à fournir que l'équipement qui ne requiert pas les services des militaires, ce qui ramène sa contribution à peu près aux lits, et encore qu'on ne fournit pas les véhicules pour les transporter. Les tentes ont été promises pour un jamboree scout.

Lajoie toujours confiant

Malgré la tempête, le président du comité organisateur de canoë-kayak, M. Pierre Lajoie, affirme qu'il demeure

confiant d'obtenir les services de l'armée tant que toutes les démarches en vue de faire réviser la décision n'auront pas été épuisées.

La démarche sur laquelle on paraît le plus miser pour le moment est la rencontre du 5 mai entre le député Gilles Marceau et le ministre canadien responsable des sports, Mme Iona Campagnolo.

M. Lajoie a rappelé que le comité a essuyé trois refus au ministère des Postes avant d'obtenir, à peine quelques semaines plus tard, la publication d'un timbre commémoratif des championnats de canoë-kayak.

Au sein du comité, on paraît s'entendre pour croire qu'un rouage très précis ferme la porte aux championnats, au ministère de la Défense, à Ottawa. Tout baignait dans l'huile, l'armée offrait même des suppléments de collaboration, et toute la situation s'est soudainement retournée.

On se surprend d'autant plus de cette attitude que l'armée a apporté une collaboration considérable aux Jeux du Canada, à ceux du Commonwealth et même aux Jeux du Québec.

Jonquière dit non aux grévistes de la CITS

JONQUIERE (CF) — Le conseil de Jonquière a refusé hier soir d'ajouter un seul sou supplémentaire à ses prévisions budgétaires pour accorder aux employés de la CITS des avantages monétaires supérieurs à ceux qu'on avait prévus.

Le conseil a aussi répondu à une résolution de la Corporation intermunicipale du transport du Saguenay qui, devant l'insistance et la pression syndicale, a décidé de demander aux villes participantes un budget supplémentaire pour régler le conflit qui dure déjà depuis pas mal de temps.

Les demandes présentées par le syndicat le 12 avril dernier avaient été qualifiées de "finales".

Un très large fossé de près de \$1 million sépare les parties. La CITS avait prévu une somme de \$200,000 à son budget 1979 pour faire face aux négociations de l'année.

Le président Yvon Dubé a indiqué hier qu'il faudrait déboursier \$1.1 million pour satisfaire les demandes des employés.

La requête de budget supplémentaire a aussi été présentée au conseil de Chi-

coutimi, dont les membres ont toutefois décidé de discuter la question à huis clos.

Des observateurs de l'activité de ce conseil s'attendaient à une décision identique à celle de Jonquière.

Une décision en ce sens des deux principaux pourvoyeurs de la CITS ramènerait manifestement le conflit vers un important cul-de-sac.

M. Dubé a aussi indiqué qu'il rencontrerait prochainement, en compagnie d'autres représentants de la CITS, des gens du ministère québécois des Finances en vue, notamment, d'obtenir que les subventions prévues au dernier budget provincial pour l'achat d'autobus soit rétroactives dans le cas du Haut-Saguenay.

Le ministre avait précisé son intention de discuter cette question avec les corporations et commissions de transport.

On désire aussi parler au ministre de son programme de transport des handicapés, qui coûterait \$200,000 aux municipalités du Haut-Saguenay, d'après M. Dubé. On veut obtenir que la responsabilité des municipalités soit limitée aux seuls frais fixes.



UN LANCEMENT — Il y avait foule, hier soir, à l'hôtel Champlain de Chicoutimi... et pour cause! Un troisième livre pour le journaliste du Quotidien, Yvon Paré, qui ne craint pas (c'est le cas de le dire), de se livrer pieds et poings liés à la critique! "Le violoneux", un roman qui suit un autre roman, "Annabelle", et un recueil de poésies, "L'Automne des Indiens", raconte l'histoire d'un gars un peu spécial, qui enchante les gens par l'atmosphère magique qu'il sait tirer de son violon. Mais n'en disons pas plus... avant l'édition de samedi. Nous voyons ici le journaliste-écrivain Yvon Paré présenter son livre, "Le violoneux", avec les préposés à la vente, fières de l'être, Nadine et Natacha.

Plan québécois de garantie des maisons neuves

JONQUIERE (LG) — A l'aube de la période intensive de construction domiciliaire, la Fédération de la construction du Québec, a rappelé hier à Jonquière, en conférence de presse, son Plan québécois de garantie des maisons neuves, qui protège l'acheteur d'une nouvelle maison d'éventuelles difficultés financières de l'entrepreneur et des vices de construction de sa résidence.

des entrepreneurs substantiellement la même chose.

Ainsi, par l'intermédiaire des entrepreneurs agréés, le plan québécois garantit les acomptes versés, la réparation des vices cachés (pendant l'année de prise de possession), la réparation des vices de construction et de sol (dans les cinq ans suivant la période de construction) et la réparation des défauts apparents (pendant un an).

Le président-directeur général de la fédération et le responsable du programme, MM. Eugène Barchand et Camille Léger, ont expliqué que depuis juillet dernier, tous les prêts cautionnés par la SCHL doivent être garantis et que, dans quelques semaines, par la loi 110, le gouvernement québécois exigera

Ces garanties sont effectives jusqu'à une limite de \$20,000.

Le plan, a indiqué M. Léger, intervient dans tout conflit entre le consommateur et l'entrepreneur.

Il permet d'abord une conciliation, et, faute d'entente,

soumet le litige à un tribunal.

De ce fait, les frais judiciaires et le règlement de conflit sont réduits sensiblement, souligne-t-on.

L'entrepreneur, lui (une dizaine de la région ont adhéré jusqu'à maintenant), peut en adhérant au plan, obtenir son prêt hypothécaire et pour des services d'information et de marketing.

Les promoteurs du plan soutiennent qu'il est le plus économique.

L'adhésion coûte \$300,00 à l'entrepreneur membre d'une association affiliée à la fédération, et \$350,00 pour un non-membre.

NOUVEAU SIGLE — La direction et le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Alma ont dévoilé hier le nouveau sigle de l'établissement. Ils ont présenté du même coup le programme des manifestations du vingt-cinquième anniversaire.

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00

Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers \$80.00
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Hôtel-Dieu d'Alma Dévoilement du nouveau sigle

ALMA (CF) — La direction et le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Alma ont officiellement dévoilé, hier matin, le programme des manifestations qui entoureront le vingt-cinquième anniversaire de l'établissement.

Ils ont aussi présenté le nouveau sigle de l'hôpital.

Celui-ci se compose de trois lignes verticales et parallèles, de largeurs et de couleurs différentes, en plus d'un demi-cercle.

Il représente les premières lettres de "Hôtel-Dieu

d'Alma", et symbolise les services offerts, le personnel, l'espoir et les patients.

Les manifestations du vingt-cinquième anniversaire se dérouleront entre le 5 et le 11 mai, sous le thème: "Votre hôpital... Votre santé..."

Elles seront essentiellement caractérisées par des rencontres sociales, des messes et la tournée d'un kiosque d'information.

On installera le kiosque au Carrefour Alma dès le 26 avril, avant de le déménager le 3 mai à la Plaza II.

Condamné à la prison

ROBERVAL (MR) — Fait assez inhabituel, un automobiliste de Saint-Félicien a été condamné à une peine de prison alors que pour la première fois, il faisait face à une accusation de conduite en état de facultés affaiblies.

Et cela s'explique du fait que, le premier janvier 1978, l'individu était impliqué dans un accident qui causait la mort d'une infirmière, à Roberval. Il était par la suite reconnu coupable de conduite dangereuse à cette occasion, et soumis à une ordonnance de probation.

C'est donc en vertu de cette ordonnance que le juge Bertrand Gagnon, de la Cour des sessions de la paix de Roberval, condamnait le jeune homme, qui a été condamné à une peine de quinze jours de réclusion.

LA GROSSE MACHINE
543-9933

MARDI SOIR

Soirée des dames

19h00 à 23h00

ADMISSION:
Dames: \$1.00
Hommes: \$2.00

Patins .50
POUR DAMES
PATINS
GRATUITS

Prix spécial pour groupes, écoles, magasins ou industries, clubs sociaux.

SACHEZ CHAUSSER VOS PIEDS DU BON CÔTÉ

AU 415, CHAMPS-ELYSEES CHICOUTIMI



NOUVEL EXECUTIF DU CONSEIL CENTRAL — On aperçoit au premier plan de cette photo les membres du nouvel exécutif du mouvement régional de la CSN. Ce sont MM. Jean-Claude Martel, Geodfroy Mathieu, Michel Simard,

César Laberge, Mario Tremblay, Richard Bédard, Gaston Simard, Ghislain Turcotte. La satisfaction se lit facilement sur leur visage!

(Photo Karl Tremblay)

Conseil central de la CSN Aucun élément de gauche à l'exécutif

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Malgré la lutte incessante qu'elle a menée tout au cours du congrès biennal du Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'équipe de gauche n'a pas réussi à faire élire un seul de ses adeptes au sein de l'exécutif du mouvement régional, notamment aux postes de président, secrétaire et trésorier.

En effet, le président sortant, M. Jean-Claude Martel, a facilement été reconfirmé dans son mandat en remportant la victoire, par une majorité de 55 voix sur son opposant, M. Jean-Marc Gagnon, président des employés de Abitibi-Price à Jonquière.

Au poste de secrétaire, M. Geodfroy Mathieu, également du secteur du papier, a fait mordre la poussière à M. Gérard Talbot, ex-permanent au service de l'éducation, qui avait été remercié de ses services par les délégués du congrès spécial de septembre.

A la trésorerie, M. Michel Simard, du secteur du commerce, a été choisi par les délégués, au détriment de M. Rémi Lambert, qui provient également du secteur du papier.

Elus sans opposition, la liste des vice-présidents de centres se lit comme suit: César Laberge (La Baie), Mario Tremblay (Chicoutimi), Richard Bédard (Jonquière), Gaston Simard (Alma), Ghislain Turcotte (Roberval). Il a été impossible de dénicher un vice-président pour le centre de Dolbeau et l'on tentera d'y arriver d'ici le 19 mai, date de la prochaine assemblée générale.

Lutte serrée

Bien des observateurs s'avaient incapables de prévoir le résultat de ce scrutin décisif, quelques minutes même avant le déclenchement des élections, et ce, parce que la gauche a obtenu des gains importants lors de certains

débats, notamment au sujet de la politique d'information que devra adopter le conseil central au cours des deux prochaines années et sur l'action à entreprendre au chapitre de la sécurité-santé. En effet, les délégués ont décidé, par une très forte majorité, de porter la priorité sur la création d'un journal syndical, plutôt que de concentrer leur action, via les médias électroniques, notamment la télévision.

Par ailleurs, les nombreuses critiques exprimées par certains délégués, à l'endroit de l'exécutif du conseil central, notamment par ceux représentant les grévistes du Contracteur Boulianne Limitée

(CBL) et des grévistes de Murdock-Domtar, relativement au service d'organisation offert par le mouvement régional, auraient pu influencer la décision du congrès. Cependant, les explications fournies par le président Martel et le vice-président de la CSN, M. Claude Girard, ont semblé satisfaire les congressistes.

Enjeu

Il faut remonter à l'an dernier à pareille date pour comprendre exactement les enjeux de cette lutte. On se rappellera que les nombreuses dissensions exprimées alors

s'étaient soldées en septembre 1978, par la défaite de la présidente du conseil central, Mlle Denise Leclerc, et le congédiement des deux permanents à l'éducation. Ces décisions ont déplu à plusieurs syndicats, notamment ceux affiliés à la Fédération des mines et de la métallurgie, ainsi que quelques scieries. Pour exprimer leur mécontentement à l'endroit de l'exécutif élu, ces syndicats décidaient en effet de cesser le versement des cotisations par capita au conseil central.

Reste à savoir si ce boycottage se poursuivra maintenant que M. Martel a été réélu, celui que plusieurs définissent comme étant d'extrême-droite au sein du mouvement.

Le débat idéologique laisse voir toutes les dissensions

CHICOUTIMI (AB) — Le libre exercice de la démocratie, principe que la CSN dit vouloir respecter intégralement, a permis un large débat d'idéologies au cours du 21ème congrès du Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN), débat qui a souvent laissé voir au grand jour toutes les dissensions qui existent au sein du mouvement régional.

Débat qui a également impatienté plusieurs délégués qui n'ont pas caché leur mécontentement, identifiant les nombreuses prises de position de la gauche, comme étant un moyen de court-circuiter le congrès et de contrôler l'assemblée.

Les interventions ont été tellement nombreuses, de part et d'autre, que les délégués se sont vu forcer de remettre certains points inscrits à l'ordre du jour au 19 mai prochain. Les rapports soumis par le comité d'action féminine, de surveillance seront donc étudiés à cette date, tout comme les discussions relatives aux recommandations sou-

lismes par le comité d'appui aux luttes.

Plusieurs questions de privilège ont par ailleurs grugé sur l'horaire prévu, notamment sur la question relative au maraudage de Roberval-Saguenay, qui a été discutée à huis clos.

Il importe également de rapporter que des attaques virulentes ont été exprimées à l'endroit des journalistes, en particulier contre le journal Le Quotidien et l'auteur de ces lignes.

En effet, le président de la construction de Chicoutimi, M. Jacques Lapierre, est intervenu pour dénoncer un article paru dans l'édition d'hier, en traitant les journalistes de "... pleins de m... sales... réactionnaires", et en affirmant qu'il (M. Lapierre) n'était pas de la gauche. Dans cet article, il était écrit: "...on constate que M. Jacques Lapierre a cherché à se faire connaître des délégués, puisqu'il est intervenu à plusieurs reprises, appuyé

entre autres par les éléments de la gauche".

D'une façon toute spéciale, les étudiants célèbrent le printemps

par Jacques Girard

SAINT-FÉLICIEN — Au Collège de Saint-Félicien, on souligne d'une façon spéciale le passage du printemps: c'est la fête du printemps pour l'appeler par son nom, laquelle a débuté dimanche par un spectacle de chansonniers pour se terminer samedi soir par une grande fête de tous les participants.

Durant toute la semaine, un éventail d'activités d'ordres pédagogique, artistique, scientifique et sportif couronneront cette période de l'année qui constitue une étape importante pour les étudiants. Cette année, la fête du printemps sera le couronnement d'une période de travail ardu, autant au niveau pédagogique, qu'au niveau artistique, scientifique et sportif, pour citer le président du comité organisateur, M. Pierre Gill.

La participation

Le principal objectif, toujours selon le président Gill, est la participation qui "témoigne du dynamisme, de l'enthousiasme et du désir constant de réussite que s'impose l'étudiant" et aussi participation de l'administration qui, comme l'a précisé le directeur des services aux étudiants, M. Jocelyn Audet, "embarque".

Ainsi, une cinquantaine de kiosques mettront en évidence des divers domaines d'activités qu'on entend développer au cours de cette semaine. Montés dans le collège, la population pourra les visiter à partir de jeudi soir. Onze (11) kiosques se rapporteront aux sciences physiques, 10 aux sciences de la nature, 6 kiosques toucheront le plein air, 6 aborderont les sports et 15

13 p.c. de plus de gens auront droit de vote

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Environ 13 pour cent de plus de citoyens auront droit de vote le 22 mai prochain au Saguenay-Lac-Saint-Jean, par rapport à l'élection de juillet 1974.

En 1974, quelque 161,323 personnes étaient aptes à voter, alors que cette année, les énumérateurs ont recensé 183,073 votants potentiels.

Le comté du ministre Marcel Lessard, Lac-Saint-Jean, est devenu électoralement le plus populaire au lendemain de la réforme de la carte électorale, puisqu'en 1974, il comptait 33,193 citoyens aptes à voter, tandis que cette année, il en compte 48,414.

On sait que le comté de M. Lessard s'est vu amputer d'une dizaine de municipalités, la plupart rurales, mais on lui ajoutait le secteur Nord de Chicoutimi.

Le deuxième comté le plus populaire, celui de Jonquière, compte 45,626 électeurs potentiels. En 1974, on en dénombrait 44,342. Il occupait le même rang en ce domaine.

Suivent les comtés de Roberval avec 44,843 votants en puissance (33,273 en 1974) et le comté de Chicoutimi qui est passé de 50,515 en 1974 (alors le plus populaire) à 44,190 cette année (le moins grand nombre d'électeurs).

Ces chiffres pourront varier légèrement au lendemain de la période de révision des listes électorales, qui doit prendre fin le 4 mai.

Dépenses électorales

Néanmoins, les chiffres compilés permettent le calcul des dépenses électorales admissibles pour chaque candidat, en vertu des nouvelles dispositions de la Loi électorale du Canada.

Ainsi, chaque candidat dont le parti est reconnu (il faut 50 candi-

dates) peut dépenser \$1 par nom inscrit sur la liste pour les 15,000 premiers noms, \$0.50 pour chacun des 9,999 autres (15,001 à 25,000 qui suivent) et \$0.25 pour les autres.

Ainsi, une compilation sommaire permet d'établir que chaque candidat dans Roberval pourra dépenser \$24,960.25 ceux de Lac-Saint-Jean \$25,853.00, ceux de Jonquière \$25,156.00 et ceux de Chicoutimi \$24,797.00.

Les candidats qui obtiendront 15 pour cent ou plus des suffrages pourront se faire rembourser une partie importante de leurs dépenses électorales (près de 50 pour cent) par l'Etat fédéral.

Rhinocéros

Les quatre comtés du Saguenay-Lac-Saint-Jean auront la "chance" de voir évoluer un candidat Rhinocéros: dans Chicoutimi, un enseignant, M. Eric Blackburn, dans Jonquière, un animateur culturel, M. Alain-Arthur Painchaud, dans Lac-Saint-Jean, un peintre (?), M. Marc Harvey, et dans Roberval, M. Pierre Marion.

Les chefs

En soirée aujourd'hui, les chefs conservateur et néo-démocrate, MM. Clark et Broadbent effectuent une visite leur première, et probablement leur seule visite de la campagne au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Clark participe à un rassemblement de son parti au centre Sacré-Coeur de Chicoutimi tandis que M. Broadbent assiste à une assemblée à l'hôtel Richelieu de Jonquière.

M. Broadbent prolonge son séjour jusqu'à demain. Il a notamment l'intention de rencontrer des représentants du mouvement coopératif.

La Coop funéraire Lac-Saint-Jean désire étendre son champ d'action

ALMA (CF) — D'ici quelques mois, à l'automne peut-être, toutes les municipalités sises en périphérie du lac Saint-Jean pourront probablement profiter des services de la Coopérative funéraire Lac-Saint-Jean.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier matin, les dirigeants du conseil d'administration du groupe ont indiqué qu'ils font présentement des efforts particuliers dans des localités du secteur Roberval-Saint-Félicien.

Au rythme où se déroulent les événements, on s'attend à ce que les municipalités de Roberval, Sainte-Hedwige et Saint-Prime soient complètement desservies d'ici trois mois.

Les démarches sont moins avancées à Saint-Félicien, mais là aussi, on prépare la venue de la coopérative funéraire.

Les dirigeants de l'organisme coopératif ont aussi laissé entendre hier qu'ils avaient posé les premiers jalons dans le secteur Dolbeau-Mistassini, où on a amorcé le travail de formation de comités de promotion.

On projette d'installer des "centres de services" à Roberval et Dolbeau, de façon à éviter aux gens de ces secteurs d'avoir à se déplacer au siège social d'Alma pour les arrangements funéraires.

Au total, il reste encore, à la coopérative, une quinzaine de localités à desservir.

Objectif 5,000

Après six ans d'existence, le groupement coopératif file allègrement vers les 5,000 membres.

On s'apprête à amorcer la campagne de recrutement du mois de mai, et déjà on compte sur tout près de 4,600 membres.

Dimanche soir, la coopérative a tenu son assemblée générale annuelle où les membres ont accepté une complète révision de la constitution.

Les nouveaux règlements prévoient notamment l'ajout d'un treizième membre, choisi dans le secteur sud, au conseil d'administration.

La coop aura aussi très bientôt le droit d'émettre des parts sociales privilégiées, ce qui, d'après le président Raymond Rousseau, devrait permettre de mieux asseoir la sécurité financière de l'organisme.

En six ans d'opération, la Coopérative funéraire Lac-Saint-Jean s'est occupée de l'inhumation de 494 personnes.

L'an dernier, le coût unitaire moyen d'un service funéraire a atteint \$1,080, soit environ 30 pour cent moins cher que dans l'entreprise privée, selon M. Rousseau.

CAROL VACHON B.L.L. D.D.N.
NOTAIRE
CONSEILLER JURIDIQUE
CHICOUTIMI
443, rue Racine est
Tél.: 549-9718

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution affiliée à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

10 1/4% Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépôt minimum \$500.
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Demandez le poste 2000
Sept-Îles 968-1830 Rivière-du-Loup 862-7286
Chicoutimi 549-6490 Québec 688-0630
Alma 668-3391 Lévis 833-4450
Rimouski 724-4106 Trois-Rivières 379-7230
Montréal 866-9641
Outremont 739-3265
Hull 771-3227
Ottawa 238-4900

commentaire

Les services "gratuits" deviennent prohibitifs

Il est dommage que tous les maires, conseillers municipaux, commissaires d'écoles et députés n'aient pas participé au dernier congrès de la Chambre de Commerce du Saguenay dont le thème portait sur "la révolte des payeurs de taxe".

Je déplore tout autant l'absence de contribuables qui ont pris l'heureuse



bertrand tremblay

initiative de surveiller les travaux des conseils municipaux afin de prévenir le gaspillage et les projets somptuaires.

Car à ces assises annuelles tenues à Jonquière, ce n'est pas le train des résolutions qui a retenu l'attention, mais bien le gonflement inquiétant des dépenses publiques.

Tous les travaux, autant à la table ronde, dans la matinée, qu'aux exposés présentés par les conférenciers aux repas du midi et du soir ont fourni une mine de renseignements précieuses.

Les congressistes auront obtenu la preuve de la gourmandise insatiable des pouvoirs publics et de l'emprise alarmante des armées de fonctionnaires sur le fonctionnement de l'activité socio-économique.

Mais la "révolte des contribuables" ne devrait pas, comme en Californie avec l'adoption de la fameuse résolution 13 être orientée contre les conseils municipaux, mais bien contre les gouvernements provincial et fédéral.

Cette opinion exprimée par le professeur Dominique Achour, directeur de la section de la Gestion urbaine de la faculté d'administration de l'Université Laval, ne manque pas de logique. Les conseils municipaux ne peuvent échapper aussi facilement que les gouvernements supérieurs à la surveillance de leurs commettants. Ce sont encore eux qui offrent le plus de services en retour des impôts qu'ils perçoivent.

Au moins, a signalé le conférencier, on peut évaluer leur action, soupeser la valeur de leurs décisions et se rendre aux séances publiques, exprimer nos griefs.

C'est vrai! Mais les contribuables doivent être vigilants, car les maires et conseillers se montrent souvent espiègles et habiles tacticiens. Ils font parfois passer en douce des projets extravagants ou glissent des dépenses dont la justification est fortement discutable... Le maire Drapeau a donné l'exemple avec les Jeux, et plusieurs de ses collègues de municipalités beaucoup plus humbles voudraient bien aussi que les contribuables défraient la construction de leurs monuments.

Mais il est juste d'avancer, comme l'a fait le professeur Achour, de Laval, que Québec et Ottawa, de même que leurs créatures, comme les commissions scolaires, sont les véritables ogres du secteur public.

Au panel de la matinée, le professeur Jacques Desbiens, de l'Université du Québec à Chicoutimi, a précisé que le salarié moyen (entre \$15,000 et \$25,000 annuellement), subit le siphonnage d'au moins 30 pour cent de son revenu par les gouvernements su-

périeurs. Et la situation va s'aggraver davantage si l'Etat n'impose pas un prix plus réaliste aux services qu'il fournit.

Il faut surtout que chaque citoyen rejette cette illusion de gratuité qui entoure les services publics. La machine de l'Etat est lourde, sa "production" coûte beaucoup plus cher que celle du secteur privé, et en outre, le système invite au gaspillage.

La Chambre de Commerce du Saguenay a bien réussi son opération de sensibilisation du milieu des affaires à l'infiltration des tentacules de l'Etat et de ses créatures dans tous les secteurs de l'activité socio-économique. Le président régional, Rodrigue Bégin, a fort bien couronné son mandat en faisant accepter un thème aussi pertinent à la réalité contemporaine. Et surtout d'avoir motivé la participation de personnes-ressources fort compétentes.

Le seul élément regrettable, c'est d'avoir encore une fois utilisé la tribune de la Chambre régionale à un affrontement Chicoutimi-Jonquière sur la localisation des services que l'Etat provincial établit dans la région.

Au début des années '60, le gouvernement libéral Lesage-Lévesque avait désigné les capitales régionales: Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, etc... Plus tard, après les hésitations historiques de l'ancien ministre

Jean-Noël Tremblay, la localisation de l'édifice administratif projeté déclencha une querelle majeure entre les deux principaux centres du Haut-Saguenay.

Le député-ministre Gérald Harvey dénoua l'énigme en faisant accepter au Conseil des ministres de l'époque une résolution émanant de la Chambre de Commerce de Jonquière: aucune ville du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est la capitale régionale. Ce titre revient depuis au Haut-Saguenay, ou plus précisément à l'agglomération métropolitaine de Chicoutimi-Jonquière. La carte économique du Québec, conçue par la direction de la Recherche et de la planification du ministère de l'Industrie et du Commerce, en 1971, présente l'agglomération Chicoutimi-Jonquière comme une seule entité. Ne serait-il donc pas préférable, dans l'intérêt de la région, de concevoir l'évolution dans ce cadre global?

Car ce n'est sûrement pas avec des démonstrations de mesquinerie et des querelles intestines que le Haut-Saguenay résoudra ses problèmes de chômage (il détient toujours le championnat canadien)... et le rongement du pouvoir d'achat des contribuables par les monopoles d'Etat.

parole aux lecteurs

Partager pour vivre plus heureux

Au siècle de la vitesse, impossible de dire en long et en large, le nom d'un organisme, d'une association, d'une société, d'un groupement quelconque, non.

On parle de C.S.N., de C.E.Q., de S.S.Q., de C.R.T.C., de C.I.O., de C.I.T.S. On a oublié depuis un bon moment la J.E.C., la J.A.C., la J.O.C., aujourd'hui, on entend INRS, BADADUC, CRSSS, Habacus...

Demain, une femme dira probablement à son mari avant son départ pour le travail: "Apporte ton C.P. et ta B.A.L. et n'oublie pas ce soir de passer prendre ton C.D.P." (Ce qui se traduit par: Apporte ton coupe-vent et ta boîte à lunch et passe prendre ton chèque de paye). Il y a presque autant de sigles que de marques de vinaigrettes "Kraft", de

savons détersifs et autres!

Eh bien! imaginez qu'il y en a un nouveau... pas neuf, neuf, mais presque; il a repris vie l'automne dernier et c'est le C.S.I. Collaboration Santé Internationale. Qu'est-ce que ça vient faire ici ce mouvement? Et on serre un peu plus fort son porte-monnaie dans son gousset. "On est sollicité à gauche et à droite, et ce, tous les jours"! C'est vrai, je suis d'accord avec vous.

Qu'est-ce que l'on fait dans ce mouvement? Un comité de bénévoles, ici à Chicoutimi, recueille des médicaments et du matériel hospitalier pour envoyer dans les pays du Tiers-Monde afin de soulager les plus démunis. Un exemple entre mille: en Haïti, au cours de l'année 1978, sur 34 naissances dans une localité pauvre, 32 sont

morts avant d'avoir atteint l'âge d'un an; la cause? Maladie, malnutrition, manque de soins, pauvreté.

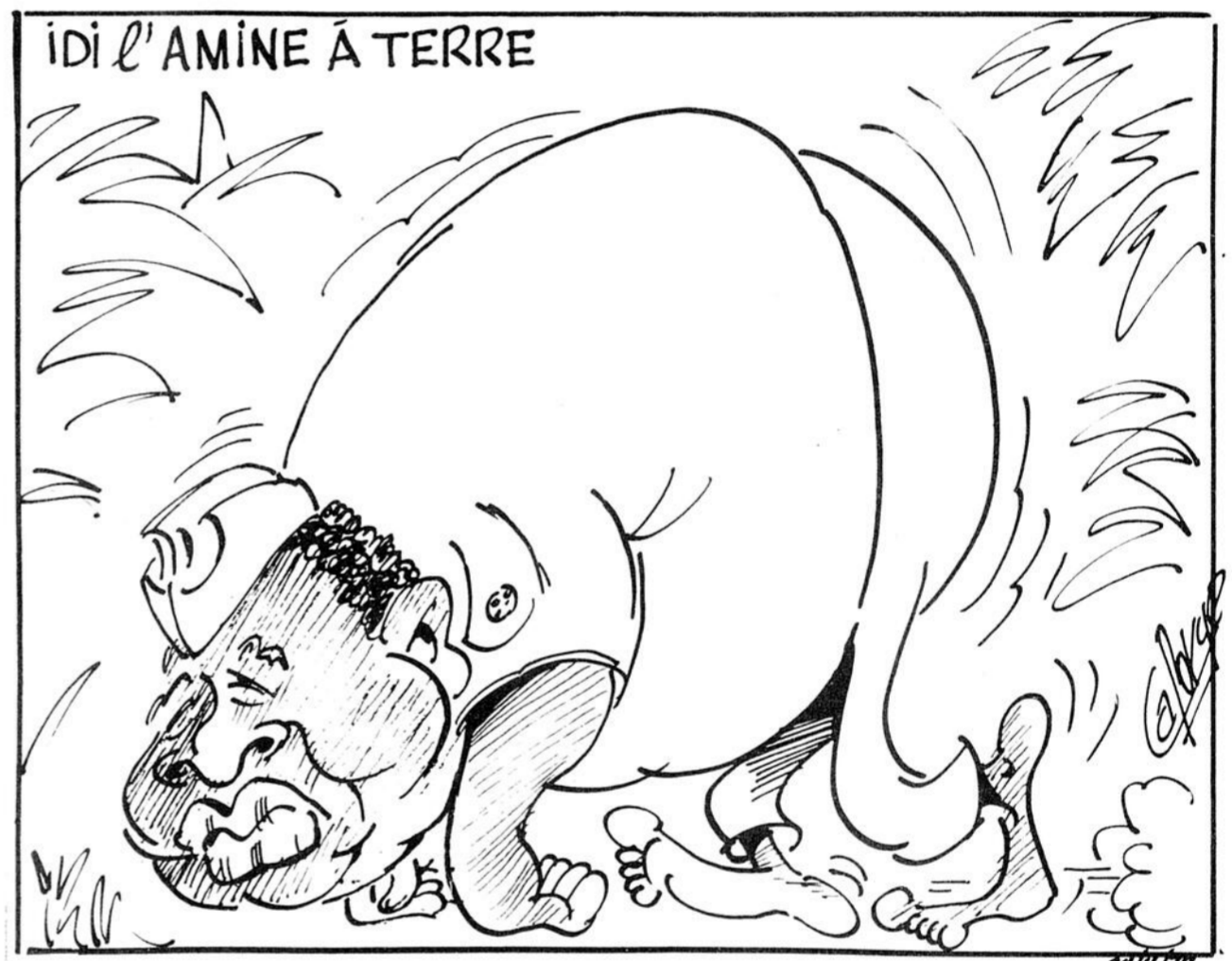
Roberval a aussi un comité pour recueillir des médicaments et du matériel hospitalier. Le tout est acheminé à Québec par deux compagnies de transports de la région: Harvey et Hamel Transport, et ce, gratuitement.

À Québec, où est situé le Centre (500, 8e Avenue, au sous-sol de l'église), le Père Celestin Marcotte, coordonnateur, aidé de 25 bénévoles, ex-missionnaires pour la plupart, infirmières, pharmaciennes, retraitées laïques, travaillent pour préparer l'expédition vers les 52 pays du Tiers-Monde; ces envois se font par bateau et le coût est assez considérable: un container,

\$5,000, un lit et son matelas: \$50, 200 livres de médicaments: \$50.

Toi, que veux-tu faire? Que veux-tu faire? Quand tu donnes pour une bonne oeuvre, quelle qu'elle soit, tu donnes de ton surplus. Parce que tu donnes \$20, tu ne souffriras pas de la faim, ta voiture va rouler quand même, tu seras habillé "bellement" et chaudement, selon les saisons; lorsque ton fils ou ta fille donne ses vieux jouets (encore très convenables), il sait bien qu'à Noël et à son anniversaire, les cadeaux seront plus beaux, plus nombreux et quelque fois plus chers. Je connais un fils unique qui a eu 26 cadeaux à Noël dernier!

Julienne Côté,
Secrétaire de C.S.I.,
Section de Chicoutimi,
700, Racine est.
Le 18 avril.



Le Conseil central: un navire à la dérive...

Tous les travailleurs des syndicats CSN se rappelleront la période triste et noire du syndicalisme régional que nous avons vécu lors du congrès spécial de septembre '78. En effet, un vaste complot avait été monté, organisé par certains dirigeants de syndicats fortement secondés par les permanents (salariés du mouvement) de fédérations et du Conseil central. L'objectif: faire congédier par le congrès, les deux responsables de la formation et du service d'éducation. On avait procédé alors par une opération de salissage, de rumeurs et de mensonges grossiers pour atteindre cette fin. Deux personnages de l'équipe actuelle s'étaient faits les chefs de file dans cette opération pour le moins étrange dans un mouvement syndical digne de ce nom.

Personne ne s'étonnera que ces tristes sires devenus "leaders" par le vide, n'aient pu s'imposer et obtenir la confiance des travailleurs par la suite au Conseil central...

La dernière démission de M. Doucet, vice-président pour le secteur de Chicoutimi, avait été précédée de celle de Gilles Dufour, du centre de Jonquière en octobre, un mois seulement après le congrès spécial. Nous ne savons pas clairement les raisons qui ont amené ces personnes à

démissionner; pour un, il a été dit qu'il y avait divergences dans les pratiques syndicales; pour M. Doucet, tout laisse croire que ce dernier n'était pas suffisamment obéissant aux ordres des permanents.

Il est clair, actuellement, que les salariés du mouvement ont repris les "rennes" du pouvoir maintenant, et ceux qui sont élus par les travailleurs et qui ont des comptes à rendre à ces travailleurs doivent se soumettre ou partir. De plus en plus, dans le mouvement syndical, les permanents qui ne sont pas dans la structure électorale et qui font "carrière" usurpent le pouvoir des organisations de travailleurs et deviennent de bons bureaucrates bien gras et pas toujours à l'avantage des travailleurs... Une chose est certaine, les travailleurs devront réagir s'ils veulent reprendre en main leur organisme régional.

Que réserve aux délégués des syndicats le congrès régulier? Très peu de personnes en savent quelque chose. Bien que dans le passé il a été demandé de multiples reprises que les documents du congrès présentant les orientations et les recommandations de l'exécutif soient présentés aux délégués avant l'ouverture du congrès, rien n'a été fait dans ce sens. Il aurait dû aussi y avoir une tournée pré-congrès pour consulter les représentants des syn-

dicats sur les dossiers présentés au congrès, rien de cela n'a été fait.

Il semble bien que le président actuel et ses amis manquent complètement d'articulation et d'imagination pour relancer le mouvement. Evidemment, les "boss" locaux de tout acabit doivent se réjouir, car eux profiteront à plein de la carence et c'est encore les travailleurs les plus démunis qui en souffriront.

Il semble bien aussi que la situation actuelle de désorganisation du Conseil central et de certains syndicats locaux ne sont pas le fruit du hasard. En effet, des permanents actuels du Conseil central, des fédérations et des dirigeants de certains syndicats sont souvent plus zélés dans l'organisation péquistes, dans les antichambres des politiciens qu'après des travailleurs et des besoins de ces derniers.

On a même vu des organisateurs politiques développer des organisations parallèles dans le syndicat pour discréditer des personnes et encourager les membres du syndicat à se désolidariser des positions majoritaires de l'assemblée générale.

Noyautage par la police dans les syndicats et sabotage par les organisations régionales de comté, c'est la façon péquistes-créditiste d'appliquer le fameux "préjugé favorable aux travailleurs" de nos gouvernants

actuels et de leurs travailleurs d'élection.

Il va falloir demander bientôt à ces personnages le sens qu'ils veulent donner à la démocratie et au respect élémentaire des organisations de travailleurs. Ils font vers la droite ce que font vers l'extrême-gauche nos groupuscules locaux et provinciaux, c'est-à-dire asservir les organisations des travailleurs à leur propre cause.

J'espère que les travailleurs réagiront et reprendront en main leur organisme régional. Cela se fera en développant une démarche plus critique d'abord face à leurs salariés, les permanents, face aussi à ceux qu'ils élisent à tous les niveaux de la structure. Ils devront aussi dire aux faiseurs d'élection de respecter la démocratie syndicale et d'aller "tripoter" ailleurs. Enfin, ils devront aussi participer davantage et de façon active pour que les syndicats continuent ce qu'ils ont toujours voulu être: l'instrument de défense des intérêts des travailleurs et cela par la solidarité entretenue, développée à tous les niveaux de l'organisation.

Eile Simard,
Représentant du syndicat
des professeurs au
Conseil central (CSN),
1221, rue Bizet,
Chicoutimi.
Le 20 avril.

L'allaitement maternel

J'aimerais rendre hommage à la Ligue La Leche par l'entremise de votre journal.

Je suis une maman très déçue de l'opinion émise par une certaine dame Couture de Kénogami. J'ai trouvé cette personne très mal renseignée au sujet de la Ligue de l'art maternel La Leche. Les monitrices qui travaillent sont de vraies femmes, car il faut qu'il en soit ainsi pour réussir une aussi sublime tâche. Elles ont compris que la belle expérience qui leur avait été donnée de vivre ne devait pas s'arrêter là. Au lieu de critiquer la ligue et de chercher la bête noire, elles ont décidé de venir en aide à des mères. Ces femmes n'ont pas toujours été monitrices. Elles ont commencé comme tant d'autres: en allaitant un premier bébé.

Voici donc ce que j'ai vécu de merveilleux grâce à la Ligue La Leche.

Il n'y a pas tellement longtemps, je pensais que le bébé que j'attendais pourrait peut-être avoir la

chance d'être allaité. J'étais complètement ignorante sur ce sujet. J'apprends que la Ligue La Leche existait pour venir en aide aux mamans qui désiraient allaiter et à celles qui allaitaient. J'ai effectivement suivi la série de quatre rencontres avant de me lancer dans cette grande aventure.

Je me rendis vite compte que ces femmes (monitrices) étaient de vraies mamans qui avaient vécu une ou plusieurs expériences d'allaitement, donc possédant un très bon bagage de connaissances sur le sujet. Elles donnaient une information très valable, de très haute qualité et d'une honnêteté sans reproche. Elles prodiguaient leurs judicieux conseils aux mamans intéressées. A chaque rencontre, j'y retrouvais de vraies femmes, des mamans épanouies et heureuses de cette belle expérience.

J'écoutais bien attentivement afin que rien ne m'échappe, car j'avais à coeur de réussir. Plusieurs

questions y étaient posées, diverses opinions émises. Pour moi, tout avait de l'importance. Il fallait être très attentive afin de ne rien laisser échapper me permettant de partir dans un merveilleux voyage. N'oubliez pas que c'est un art que l'allaitement maternel. J'ai aussi réalisé que ces honnêtes mamans ne touchaient pas au côté médical, car elles savent très bien où est leur spécialité et elles ont l'intelligence de respecter celle des médecins. Elle parlent d'allaitement et non de médecine. Elles sont très compétentes dans leur domaine.

Donc, après toute l'information reçue, je me suis lancée dans cette aventure, j'étais prête, tout à fait. J'ai vécu jour après jour, semaine après semaine, mois après mois quelque chose que je qualifierais de MERVEILLEUX, et cela grâce à la Ligue La Leche. J'ai réussi l'allaitement de mon bébé parce que les conseils que j'avais reçus à la ligue étaient adéquats.

De plus, en tant que maman, il ne faut pas craindre de donner à son bébé et se

donner sans compter. Je puis vous dire qu'il sait vous le rendre par sa reconnaissance et Dieu sait s'il en a. J'ai donné à ce fils et j'ai vécu des moments inoubliables. Rien n'est venu ternir ces doux instants car j'avais la ligue pour m'aider.

Pour terminer, je voudrais dire à cette dame Couture de Kénogami que je regrette sincèrement pour elle de n'avoir pas connu ce qu'il m'a été donné de vivre de si merveilleux. Je voudrais aussi lui dire que je ne suis pas monitrice. Je suis tout simplement une maman qui a beaucoup de reconnaissance envers la Ligue La Leche. En passant, mon fils s'est sevré de lui-même; j'ai donc vécu l'expérience jusqu'au bout et je suis fière de moi.

Merci encore à la ligue, merci beaucoup. Continuez le beau travail que vous faites.

Mme Lorraine Tardif-Gagnon,
Chicoutimi,
Secteur Nord.
Le 19 avril.

Hommage à un pionnier

CHICOUTIMI (BG) — L'Association des gens de l'air du Québec a mis en relief, en fin de semaine, un fait exceptionnel dans l'aviation québécoise en remettant une plaque commémorative à M. Rodolphe Pagé, de Saint-Honoré, pour le cinquantième anniversaire de son brevet de pilote, qu'il détient encore aujourd'hui sans interruption depuis 1929.

En invitant le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, à présenter cette plaque commémorative, le président de l'Association des gens de l'air, M. J.-Roger Demers, a précisé que ce geste était plus que le témoignage rendu à un homme qui est pilote depuis cinquante ans.

"Il y a d'abord et avant tout la marque de notre appréciation pour un "animateur" qui s'est sans cesse attaché à faire aimer l'aviation, et qui a toujours in-

sisté sur l'importance que occupent notre place", a-t-il déclaré.

M. Demers a parlé ensuite des 50 ans de présence active de M. Pagé en aviation. "Ces années l'ont conduit à construire de toute pièce et piloter son propre avion dès 1935, à rendre d'énormes services aux populations isolées du Québec, à être l'instigateur d'un renouveau à l'aéroport de Saint-Honoré, et, par-dessus tout, à illustrer chez nous la ténacité, la fermeté, l'endurance et la motivation qu'il faut pour faire notre marque en tant que Québécois impliqués dans cette industrie", de renchérir le président de l'Association des gens de l'air du Québec qui tenait son congrès, en fin de semaine, dans la Vieille Capitale.

D'autre part, dans un entretien qu'il accordait au QUOTIDIEN, hier après-midi, M. Rodolphe Pagé, un septuagénaire qui continue

pas moins de prendre l'air aussi souvent qu'il le peut, sa dernière envolée remontant à une quinzaine de jours, a encore insisté sur l'implication des jeunes dans l'aviation.

Encore ému de cette marque d'attention de l'Association des gens de l'air, M. Pagé, qui fut aussi décoré de l'Ordre du Canada, en 1975, a déclaré qu'il fallait que la jeunesse apporte sa conviction profonde et sincère en l'aviation. "Il faut qu'elle étudie davantage l'aviation, qu'elle le pratique, qu'elle en parle et qu'elle démontre autour d'elle sa nécessité. Il faut créer une banque de jeunes aviateurs pour prendre la relève. Il faut encourager les jeunes qui manifestent de l'intérêt", a-t-il conclu.



EMU ET FIER — Le "père" de l'aviation au Saguenay, M. Rodolphe Pagé, était ému et fier d'avoir reçu cette plaque commémorative pour son cinquantième anniversaire de son brevet de pilote, que lui a remis, en fin de semaine, l'Association des gens de l'air du Québec, lors de son congrès. (Photo Karl Tremblay)

Etude du milieu aquatique

CHICOUTIMI (CF) — Le député de Lac-Saint-Jean à l'Assemblée nationale, M. Jacques Brassard, vient d'indiquer qu'on complètera cette année l'étude sur la qualité du milieu aquatique du bassin hydrographique du lac Saint-Jean.

Amorcée en 1977, cette étude vise essentiellement à solutionner les problèmes de pollution susceptibles d'altérer la qualité des eaux.

La présente étape de l'étude sera la dernière d'une série de trois. Celle-ci comportera une analyse des conflits d'utilisation entre les différents usagers et l'élaboration des plans d'interventions sectorielles.

Dans le communiqué qu'il a émis hier sur le sujet,

le député a rappelé que tout ce travail d'analyse ne devait pas faire perdre de vue l'objectif final touchant l'application d'un programme concret d'assainissement des eaux du lac Saint-Jean.

Nouvel édifice

ALMA (BG) — La Compagnie Pilote Ready Mix entreprend, dès ce matin, la construction d'un plan de béton préparé et d'un édifice à bureaux dans le parc industriel d'Alma.

Selon le gérant de la bétonnière d'Arvida, que la compagnie exploite depuis cinq ans, M. Louis Dubé, l'investissement sera de \$400,000 et devrait créer cinq à six emplois.

La succursale d'Alma

sera en opération d'ici quelques semaines. Quatre camions seront à la disposition des entrepreneurs de la région du Lac-Saint-Jean dès que le plan sera ouvert.

Les plans de l'entreprise prévoient un agrandissement, selon les besoins.

Mentionnons que la Compagnie Pilote Ready Mix possède une autre bétonnière à Québec.

Chrysler Canada vous présente le nouveau Plan de Protection 5/80.

5 ANS OU 80 000 KILOMÈTRES

Ce plan optionnel vous donne une protection de 5 ans ou 80 000 kilomètres sur le rouage d'entraînement de votre véhicule. Cette protection est plus longue de 2 ans que le plan offert par n'importe quel autre fabricant d'automobiles nord-américain.

L'union fait la force.

Appuyons la Croix-Rouge!

la vie nous concerne

La Société canadienne de la Croix-Rouge



Bijoux en argent sterling

25% de rabais

TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!

Pour 10 jours seulement

Au cours de cette période limitée, vous pouvez économiser 25% sur un grand choix de bijoux attrayants. Ils sont tous en argent sterling et de fabrication canadienne.

	Notre prix régulier	EN SOLDE
A. Bracelet strié	\$30.00	\$22.50
B. Bracelet large	17.00	12.75
C. Bracelet à grecque	10.00	7.50
D. Bracelet torsadé	9.00	6.75
E. Médaille gravé	24.00	18.00
F. Croix fine	11.00	8.25
G. Petit médaillon gravé	13.50	10.12
H. Boucles à grecque pour oreilles percées	11.50	8.25

BIRKS
JOAILLIERS

PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI
TEL.: 549-5595

PLAN DE PROTECTION CHRYSLER

5/80

plan, vous pouvez louer une voiture et ce, dès la date d'entrée en vigueur du plan. On vous accorde un maximum de \$15 par jour pour 5 jours maximum et ce, chaque fois que votre véhicule est immobilisé pour réparations.

Si un remorquage est nécessaire parce qu'une des pièces du rouage d'entraînement fait défaut, on vous remboursera un maximum de \$25 pour chaque remorquage effectué après échéance de la garantie initiale du nouveau véhicule.

Si les ennuis mécaniques surviennent lorsque vous êtes en voyage, vous pouvez appeler sans frais la téléphoniste de Chrysler Canada, et ce, sept jours par semaine. Les numéros de frais vires automatiques pour le Canada et les États-Unis sont indiqués au verso de la carte de ce plan de protection.

Chrysler Canada s'engage à vous aider partout. Plus de 5 000 concessionnaires Dodge et Plymouth sont à votre service au Canada et aux États-Unis.

Etant donné que ce programme a été mis sur pied par le fabricant, il y a plus de 5 000 concessionnaires Dodge et Plymouth à votre service en cas de panne. Lorsque vous voyagez, ou êtes dans l'impossibilité de faire effectuer les réparations chez le concessionnaire d'origine vous n'avez qu'à

On peut se rendre compte de l'importance du génie mécanique Chrysler lorsque l'on compare les différentes durées de protection offerte par les fabricants sur le rouage d'entraînement qui représente les pièces les plus compliquées et les plus coûteuses du véhicule, qu'il s'agisse d'une voiture ou d'un camion. Grâce au Plan de Protection 5/80 de Chrysler Canada, vous obtenez une protection de 5 ans ou 80 000 kilomètres (selon la première éventualité) c'est-à-dire deux ans de plus que les plans de GM ou Ford.

Ce plan couvre toutes les pièces du rouage d'entraînement

En choisissant le Plan Chrysler 5/80, vous obtenez une protection qui couvre non seulement les pièces mais aussi le coût de la main-d'œuvre pour la réparation des pièces du rouage d'entraînement: moteur, transmission, boîte-pont, arbre d'entraînement, pont moteur. Vous ne défrayez que \$50 du coût total des réparations effectuées à ces pièces motrices à chaque visite d'entretien.

La seule condition à respecter pour cette protection est, bien entendu, d'utiliser votre véhicule de façon normale et de l'entretenir régulièrement, tel que recommandé dans le manuel du conducteur. Ainsi, les pièces du rouage d'entraînement de votre voiture ou de votre camion seront protégées et vous éviterez des réparations coûteuses durant 5 ans ou 80 000 kilomètres, à partir du moment où vous prenez livraison de votre véhicule.

Exclusivement pour les acheteurs d'un nouveau véhicule 1979 de Chrysler Canada

Le Plan de Protection Chrysler 5/80 a été créé à l'intention des acheteurs au détail, (premier propriétaire) et est valable pour la plupart des nouveaux véhicules Chrysler, Dodge ou Plymouth 1979, achetés pour usage personnel et ce à compter du 10 avril 1979. Le modique prix de détail suggéré pour ce plan de protection s'applique aussi bien à l'achat qu'à la location du véhicule. Le paiement peut être effectué en une fois, à crédit, ou comme n'importe quelle autre option, être inclus au versement mensuel.

Vous avez 60 jours pour profiter de cette option avantageuse.

Vous pouvez adhérer au Plan de Protection Chrysler 5/80 lors de l'achat de votre véhicule ou même 60 jours après. Il est possible d'annuler ce plan dans les 60 jours qui suivent la date d'achat. Dans ce cas, Chrysler Canada remboursera intégralement le coût de ce plan de protection.

Ce plan comprend les frais de remorquage et de location de voiture. Vous pouvez même téléphoner sans frais en cas de panne.

Lorsque vous êtes privé de votre véhicule plus d'une journée à cause de réparations effectuées à une pièce couverte par ce

vous présenter chez n'importe quel concessionnaire Dodge ou Plymouth. Votre carte du Plan Chrysler 5/80 sur laquelle figure le numéro d'identification de votre véhicule vous suffira pour obtenir les services qui vous seront nécessaires.

De nos jours, à cause de l'inflation, les coûts de réparation ne cessent d'augmenter. Par conséquent, le coût du Plan de Protection Chrysler 5/80 pourrait bien être amorti en une seule visite. Cette innovation est la preuve que la Compagnie Chrysler est sûre de son génie mécanique et de l'excellence de chaque véhicule Chrysler, Dodge ou Plymouth que vous achetez.

Voici les prix de détail suggérés par le manufacturier pour le Plan de Protection Chrysler 5/80.

Voitures de tourisme et familiales	Prix de détail suggéré
Colt, Arrow	\$196
Challenger, Sapporo, Omni, Omni 024, Horizon, Horizon TC3	\$210
Aspen, Volare	\$232
Diplomat, Caravelle, LeBaron, Cordoba, Magnum XF	\$257
Newport, New Yorker, Fifth Avenue	\$281
Camions légers et fourgonnettes	
Dodge D50	\$226
Pickups Dodge (2 roues motrices)	\$257
Fourgonnettes et wagonnettes compactes, véhicules travail loisirs (2 roues motrices)	\$289
Fourgonnette à chassis libre (modèle MB 1)	\$398
Tous les camions à 4 roues motrices	\$459
Chassis d'autocaravane (modèle M 1)	\$489

AVIS: LES CONCESSIONNAIRES PEUVENT CONSULTEZ UN PRIX INFÉRIEUR

Chrysler Canada vous offre de plus en plus de protection

1. Chrysler vous protège avec son excellente garantie de 12 mois/20 000 kilomètres qui couvre chaque nouvelle voiture et chaque nouveau camion.
2. Chrysler vous protège avec sa fameuse garantie anticorrosion de 36 mois, contre les perforations dues à la corrosion, et ce, sans limite de kilométrage.
3. Et maintenant, Chrysler vous offre encore plus de protection grâce à son tout nouveau Plan de Protection 5/80 qui protège votre véhicule plus longtemps que n'importe quel autre programme en Amérique du Nord.

OFFRE DE LANCEMENT: PLAN GRATUIT

Dès maintenant et jusqu'au 10 mai 1979, le Plan de Protection Chrysler 5/80, habituellement en option, vous sera offert gratuitement si vous louez ou achetez une nouvelle Dodge Aspen ou Diplomat, Plymouth Volare ou Caravelle, Chrysler LeBaron, fourgonnette Dodge ou nouveau pickup Dodge à 2 roues motrices, de fabrication nord-américaine, modèles 1979.

Le concessionnaire Dodge ou Plymouth participant vous donnera tous les détails.



VENTE OU LOCATION

fourre-tout



bertrand genest
(en collaboration)

Libération des maris

"Nous voulons sortir de la cuisine", affiche l'homme-sandwich qui déambule sur la cinquième Avenue à New York. Il se réclame de la "Husband-Lib", mouvement de libération des maris, récemment créé. Les maris doivent se libérer de "l'esclavage" de leur femme, peut-on lire dans le préambule à un programme d'action distribué dans la ville.

L'épouse "libérée", devenue "dominatrice", est accusée d'abus de pouvoir sur son conjoint. "Il est temps d'agir: sortons de la cuisine", lance l'homme-sandwich face à un maigre auditoire de ménagères: c'est l'heure des courses.



Il a gagné \$100,000

L'un des derniers gros lots de l'Inter, plus précisément celui de \$100,000, a été remporté par un citoyen de Saint-Fulgence, Maurice Savard.

La chance ne pouvait frapper plus juste. Journalier de son métier, Maurice Savard est marié et père d'une famille de sept enfants. Ce ne sont pas les projets qui manquent pour la famille Savard.

Investissements à court et à moyen termes pour améliorer les conditions de vie de la famille et à prévoir pour l'avenir. "Les projets ne manquent certainement pas, avec une belle famille comme la mienne", commente l'heureux gagnant. "Cependant, ajoute-t-il, nous prendrons certainement un temps de réflexion pour bien s'assurer que cet argent sert à bon escient".

aujourd'hui

Il y a 30 ans aujourd'hui, le 24 avril 1949, le rationnement des bonbons prenait fin en Grande-Bretagne.

1970 — Chiang Ching-uo, fils du président de Taiwan Chiang Kai-Chek, échappe à une tentative d'assassinat à New York.

1967 — Le cosmonaute soviétique Vladimir Komarov se tue en revenant sur la Terre, le parachute de sa cabine s'étant mis en torche.

1916 — A Dublin, début de la rébellion de Pâques contre l'occupant britannique.

1898 — Devant l'ultimatum américain lui enjoignant de se retirer de Cuba, l'Espagne déclare la guerre aux États-Unis.

1704 — Sortie du premier journal américain, le Boston Newsletter.

— Ils sont nés un 24 avril: — Saint Vincent de Paul, Français apôtre des Galériens (1581-1660).

— Edmund Cartwright, inventeur anglais de la machine à peigner la laine (1743-1823).

— L'actrice américaine Barbra Streisand (1942-).

Journée de réflexion

Les animateurs de la pastorale de l'école polyvalente Charles-Gravel, à Chicoutimi, organisent une journée de réflexion à l'intention des parents, en collaboration avec les parents du Comité d'école.

La journée se tiendra samedi, de 9h00 à 16h00, à l'école même et portera sur le rôle des parents dans l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Tous les parents dont les enfants fréquentent l'école Charles-Gravel sont invités à y participer.



A La Baie

John Littleton reviendra dans la région, le jeudi, 24 mai, pour donner un concert en l'église Saint-Edouard de Ville de La Baie.

Il y a une quinzaine de jours, près de 1,500 personnes ont assisté à son spectacle donné en l'église Sainte-Famille de Kénogami, où il n'a déçu personne.

Les profits du concert du 24 mai seront versés à la Fabrique de l'église Saint-Edouard. Les billets sont en vente au local des Chevaliers de Colomb, aux tabagies A. Aubin, Chez Jacques et "1500" et à la Pharmacie Marcel Desgagné.

Assureurs-vie

Les membres de l'Association des assureurs-vie du Saguenay-Lac-Saint-Jean se réuniront vendredi midi, au Manoir du Rocher, à Alma, à l'occasion de leur dîner mensuel.

Ils auront la chance d'entendre deux invités. Le premier sera M. Léo-Paul Harvey, président de la Chaîne coopérative du Saguenay. Il parlera de l'implication économique régionale de la CCS. L'autre invité sera le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin.

Ryan sera élu...

Contrairement aux rumeurs, le chef libéral Claude Ryan n'est pas du tout en danger dans l'élection partielle du comté d'Argenteuil.

Selon le sondage qu'IQOP a effectué, il mène par un pourcentage de 53,1 pour cent comparativement à 20,5 pour cent pour le candidat du Parti Québécois. Quant à l'Union Nationale, elle mène de la patte avec 5 pour cent.

Mais dans Jean-Talon, le Parti Québécois détient une légère avance de deux points, grâce surtout à la grande popularité de Mme Louise Beaudoin.

La stratégie utilisée par Ryan a dérouté ses adversaires. On s'attendait à ce qu'il se limite aux thèmes nationaux; il a plutôt bâti un programme pour le comté.

"...La technique du chef libéral, raconte Rodolphe Morissette, dans "Le Devoir", est celle de l'Action catholique des années 50: écouter, juger, puis agir, une méthode qu'il applique systématiquement d'un village à l'autre, en y consacrant au moins 18 heures par jour". Il frappe à toutes les portes, réunit les autorités des différents secteurs, les fait parler des problèmes locaux et prend des notes.



Objectif de 35,000 spectateurs

Plus de 35,000 spectateurs sont attendus pour la 6e édition du Festival sons et couleurs nord-américain qui aura lieu, cette année, les 29 et 30 juin et le 1er juillet, au stade Richard-Desmeules de Jonquière.

Comme les dernières années, quatre événements majeurs viendront garnir cette fin de semaine de sons et de couleurs. C'est le Gala musical du Saguenay qui amorcera ce festival, dans la soirée du 29 juin.

Le lendemain, la soirée sera consacrée à l'Omniem de Jonquière, tandis que le prestigieux Omniem nord-américain se tiendra dans la matinée de dimanche.

Les organisateurs attendent une participation de plusieurs corps de tambours et de clairons venant des quatre coins du Québec, de l'Ontario et des États-Unis.

En 1978, c'est l'Offensive Lion de Jonquière qui avait remporté les grands honneurs de ce festival.

"Prends ton pays en main"

Le 27ième congrès général annuel de la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean aura lieu le dimanche, 6 mai, au Motel Richelieu, à Jonquière, sous la présidence de Gaston Tremblay, président de l'organisme régional, qui compte près de 10,000 membres.

Le thème 1979 est: "Prends ton pays (le Québec) en main". L'avant-midi sera consacré à l'administration générale, au rapport moral du président, aux rapports financiers et à celui des activités de l'année, de même qu'à l'élection des 21 membres du conseil d'administration et du président général.

M. Claude Rochon, président du Mouvement national des Québécois donnera l'exposé sur le thème principal de ces importantes assises de la S.N.Q., à l'occasion du déjeuner communautaire.

La période de l'après-midi sera axée sur la stratégie et l'action référendaires de l'organisme nationaliste dans le milieu régional, suivie de l'étude des résolutions.

Me Marc-André Bédard, député de Chicoutimi et ministre de la Justice du Québec, est le conférencier invité au banquet de clôture.



Arena de Saint-Ambroise

Les travaux de construction de l'amphithéâtre sportif de Saint-Ambroise devraient débuter dès cette semaine. Dimanche après-midi, plusieurs personnalités de la scène politique ont assisté à la cérémonie de la première pelletée de terre, suivie d'une réception au Centre local des loisirs.

Sur la photo, on constate qu'on s'est mis à trois pour poser ce geste symbolique. Il s'agit du député Hubert Desbiens, du maire Jean-Yves Desbiens et du président du futur centre sportif de Saint-Ambroise, Marcel Claveau.

Les membres de la corporation devaient se réunir à nouveau, hier soir, afin d'accorder quelques contrats dont celui de la charpente et un autre pour l'isolation.

Rappelons que le projet est estimé à plus de \$650,000 et que la corporation bénéficie d'une subvention de \$150,000 du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. D'autre part, il faut signaler l'effort financier de la population locale qui a souscrit \$63,000, tandis que les commerçants de la place ont offert jusqu'à maintenant \$50,000 sur un objectif de \$100,000 que les organisateurs espèrent bien atteindre.

Campagne à Roberval

C'est cette semaine que la Société canadienne du cancer entreprend sa campagne de financement annuelle. Pour la Société canadienne du cancer dans le secteur de Roberval, cette campagne s'étendra du 17 avril au 17 mai. Une souscription-éclair se tiendra dans diverses municipalités et à Roberval, cette campagne aura lieu le mercredi, 9 mai.

Les commerçants et les industriels, de même que les professionnels seront invités au cours des prochains jours à souscrire généreusement à la société qui apporte son aide sous diverses formes: recherches, pansements, visites, aide financière pour le transport des malades, etc.

A Roberval, la présidente de la campagne est Mlle Cécile Tremblay, et l'objectif a été fixé à \$6,500.



Nouveau service

Québecair inaugurera le premier juin prochain un nouvel horaire à l'intention des voyageurs pour Gaspé et les îles de la Madeleine.

C'est ce qu'a confirmé dimanche M. Alfred Hamel, président de Québecair, alors qu'il assistait au 4e congrès annuel de l'Association des gens de l'air du Québec.

Selon M. Hamel, Gaspé et les îles seront désormais desservies à partir de Sept-Îles et trois vols relieront quotidiennement la Gaspésie et les îles à la capitale de la Côte-Nord pour la période estivale. Il n'y a actuellement que deux vols quotidiens et ils passent par Mont-Joli.

Par ailleurs, Québecair entend louer dès l'automne prochain deux avions de type Boeing-747, pour augmenter la qualité de ses services. La société a déjà deux B-737, mais ils ne seront livrés qu'en juillet 1980.

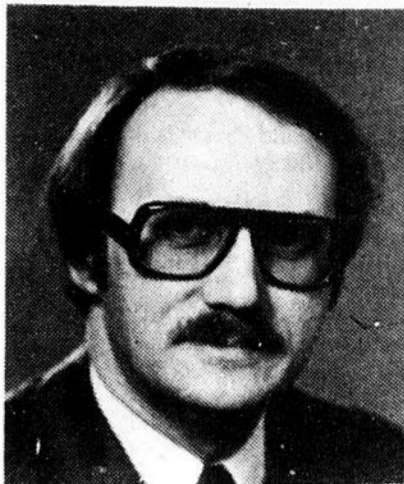
Le Boeing-737 permet d'accueillir 118 passagers, soit 40 de mieux que les BAC-111 actuellement en service chez Québecair.

Occupe ta place

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de la région tiendra son 13ième congrès annuel le 12 mai, en l'Auditorium Dufour du CEGEP de Chicoutimi.

Réunies sous le thème "Occupe ta place", les déléguées prendront connaissance des activités de l'année écoulée, sous la présidence de Madame Bernadette Audet.

Près de quarante résolutions venant de la base seront portées à l'attention des déléguées pour étude et discussion. Elles traiteront des sujets suivants: affaires sociales, éducation, environnement, santé, sécurité, communications, publicité, sport, fiscalité.



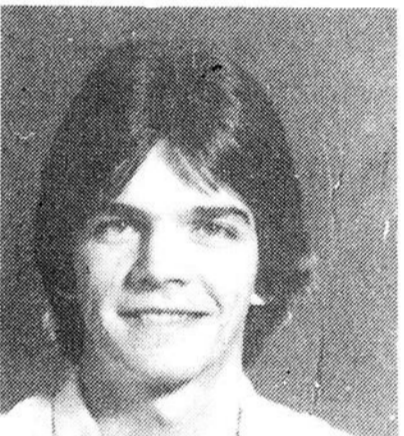
La fusion et le CMHS

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Guy Tardif, sera à Jonquière, demain, où il fera part des options privilégiées qu'il entend faire adopter pour la restructuration du Conseil métropolitain du Haut-Saguenay. La question du référendum prévu par la Loi 7 sur la fusion des villes de Jonquière et de Chicoutimi sera également à l'ordre du jour.

Pour cette réunion, le ministre a invité les maires et les conseillers des trois principales villes du Saguenay, ainsi que des membres du Conseil de comté de Chicoutimi.

Il sera accompagné de trois représentants péquistes du territoire à l'assemblée nationale, le ministre Marc-André Bédard et les députés Claude Vaillancourt et Hubert Desbiens.

La rencontre aura lieu à l'Hôtel Richelieu, à 17h30, et une conférence de presse est prévue à 19h30.



Président du club Jouvenceau

Jean Villeneuve vient d'être élu le quatrième président du conseil exécutif du club Jouvenceau Inc. de Dolbeau-Mistassini. Le nouveau président étudie en secondaire IV à l'école polyvalente Jean-Dolbeau. Il est âgé de 16 ans et il est le fils de Mme Thérèse Villeneuve.

Le jeune président a des idées bien arrêtées sur son rôle: "Les projets devront être pensés et réalisés par les jeunes". Entre autres, il a l'intention d'aménager une discothèque pour les jeunes, les fins de semaine.

Jean Villeneuve a également l'intention d'abolir la clause qui ne rend accessible le local que pour les membres sur semaine, afin d'attirer plus de monde.

Le nouveau président entrera en fonction avec les 19 autres responsables, le 8 mai prochain, après l'assemblée générale annuelle qui aura lieu à l'école Saint-Tharciscus de Dolbeau.

rendez-vous

Alma
Marl-Lou — Assemblée mensuelle, ce soir, à 18h30, salle des Chevaliers de Colomb. Election d'un nouveau bureau de direction.

Chicoutimi
Association chasse et pêche — Assemblée générale, ce soir, à 19h30, salle des policiers, Route 170. Elections et présentation de film et prix de présence.

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, adoration, confession et célébration eucharistique. Les paroissiens de Saint-Marc, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Jonquière

Dansethon — Dimanche, le 29 avril, débutant à 9h00, au Centre commémoratif Price à Kénogami, organisé par le Comité de danse sociale. Le tout se terminera par une soirée dansante et prix de participation.

Roberval

Esthéticiennes du Saguenay-Lac-Saint-Jean — Réunion de l'assemblée, le lundi, 30 avril, à la Brasserie Panasso, 17, boul. de l'Anse. Souper libre à 17h30, suivi de la réunion à 19h00. Inf.: 548-7897.

faits divers

Le spécialiste des
comptoirs-lunch
aurait été arrêté

MISTASSINI (MR) — L'individu qui, la semaine dernière, dévalisait à trois reprises des comptoirs-lunch de la rue Saint-Dominique à Jonquière, aurait été arrêté, en fin de semaine, par les policiers de la Sûreté municipale de Mistassini.

L'homme, un individu de 35 ans de Jonquière, a été rejoint après qu'il eût commis deux autres vols à main armée à Dolbeau et Mistassini, en fin de soirée samedi.

Il s'attaquait tout d'abord à la tabagie du Centre, aux Galeries des Erables à Dolbeau, où, à la pointe du couteau, il s'empara d'une centaine de dollars.

Quelques minutes plus tard, masqué et armé du même couteau, il tenta de dévaliser le comptoir d'essence Belzile Spur, boulevard Dequen à Mistassini. Toutefois, le préposé devait déjouer ses plans, et l'individu prenait la fuite sans avoir pu s'emparer de quoi que ce soit.

Il était victime d'un accident d'automobiles à moins d'un mille de la station-service et était alors intercepté par les policiers. Soumis à interrogatoire, il aurait avoué, selon certaines informations, être l'auteur des vols à main armée commis la semaine dernière au Pavillon du hot-dog (à deux reprises) et au restaurant Chez Mamy à Jonquière.

L'individu doit comparaître dès aujourd'hui au Palais de justice de Roberval.

Caisse populaire

D'autre part, la Sûreté du Québec, poste de Dolbeau, enquêtait toujours hier sur le vol à main armée commis en fin de soirée vendredi à la Caisse populaire de Saint-Eugène, vol qui rapportait à ses auteurs plus de \$8.000.

On sait que la voiture utilisée par les gunmen a été retrouvée à Dolbeau, peu après le vol. Il s'agissait de la voiture d'une des caissières de l'établissement bancaire. Celle-ci et sa compagne avaient été amenées de force par les bandits dans leur fuite, et avaient été relâchées à quelques distances de Dolbeau.

En 1978, 22,849
bicyclettes volées

CHICOUTIMI (MR) — Les adolescents seront sans doute intéressés de savoir qu'en 1978, au Québec, quelque 22,849 bicyclettes ont été volées!...

En cette période printanière, le Comité de prévention du crime du Saguenay-Lac-Saint-Jean tient à faire connaître cette statistique, et compte faire porter sa campagne d'information (Le fameux Préventionnisme...) pour le mois de mai, sur ce genre de délits.

On suggère aux propriétaires de bicyclettes de faire marquer leur véhicule au burin électrique, de le verrouiller en tout temps lorsqu'il n'est pas sous surveillance, de le remiser dans un endroit sûr.

Par ailleurs, le comité constate qu'en mars 1979 dans la région, les vols par effraction dans des résidences ou des automobiles, les vols à l'étalage ainsi que les délits de fuite, ont connu une hausse sensible, comparativement au mois de mars 1978.

Mineure coupable
de vol appréhendée

ALMA (MR) — La Sûreté municipale d'Alma a intercepté, en fin de semaine, une adolescente qui s'était rendue coupable de vol par effraction dans une résidence de cette localité.

La jeune fille d'âge mineur avait dévalisé une résidence du quartier Château d'eau, résidence appartenant à un commerçant d'Alma. L'adolescente avait pu jurer de certains renseignements préalables, puisqu'elle semblait au courant du fait que l'homme d'affaires gardait chez lui les recettes de l'établissement commercial.

La somme volée s'établissait à quelque \$1.200. Toutefois, l'argent ne devait pas profiter, puisque la jeune fille était interceptée dans les quelques heures qui suivaient la commission du délit!...

De la fraude, de la
fraude et encore
de la fraude

ALMA (MR) — En attente de procès sous une trentaine d'accusations de fraude, un individu dans la trentaine, de St-Bruno, comparait hier devant le juge Lucien Larouche, de la Cour des sessions de la paix d'Alma, sous une douzaine de nouvelles accusations du même genre!

Plus, une avalanche d'autres accusations de fraude, pour une valeur de plus de \$2.500, seront portées contre lui dans les jours qui viennent... L'homme était remis en liberté provisoire le 8 mars dernier; or, il semble que dès le lendemain, il se remettait à nouveau au travail dans le domaine qui lui est propre: celui de la confection et de l'échange de chèques falsifiés.

Il est maintenant en détention, et doit revenir le 30 avril devant le juge Edmond Savard pour répondre de ses actes.

Pendant ce temps, le juge Lucien Larouche condamnait à 45 jours de prison un individu de 26 ans, d'Alma, Raynald Privé, reconnu coupable de vol par effraction. Le père de famille de cinq enfants n'en était pas à ses premiers démêlés avec la Justice, et au moment du larcin, était sous le coup d'une ordonnance de probation, ce qui n'a pas joué en sa faveur...



Bernard Landry

Politique économique
globale pour bientôt

MONTREAL (PC) — Tout en se refusant à le désigner du mot, "plan" qu'il trouve abusif, le ministre d'Etat du Développement économique, M. Bernard Landry a dit qu'il espère présenter dans quelques mois, un énoncé de politique économique globale pour le Québec, qui sera la "suite logique" de la dizaine de mini-sommets et des deux grands sommets économiques. Il s'agira d'un programme d'action pour une période de trois à cinq ans.

Devant un auditoire à majorité anglophone au Cercle Canadien (autrefois Canadian Club), le ministre Landry a dit qu'il s'agira de trois volumes. Le premier portera sur les défis de l'économie québécoise, en insistant sur les tendances positives et le potentiel du Québec pour son expansion future. Le problème du chômage, en particulier, y sera traité en profondeur.

Le 2e volume se concentrera surtout sur le rôle des agents économiques du Québec et en particulier sur la place que doit occuper l'Etat comme agent économique qu'il s'agisse de développement, de consommation de production et d'appui au secteur privé.

Enfin, le troisième volume traitera de développement économique en insistant sur les programmes à mettre en oeuvre dans les différents champs d'activité économique du Québec. C'est dans ce volume III que chaque ministre québécois présentera ses plans de développement concernant les problèmes et les besoins de l'économie canadienne.

Après son discours, le ministre Landry a expliqué au cours d'une conférence de presse que cet énoncé de politique économique sera de caractère incitatif plutôt que contraignant, comme d'ailleurs, a-t-il précisé, toute l'approche générale du gouvernement en matière économique.

Il a dit que le gouvernement du Parti québécois comme "seul gouvernement social-démocrate sur le continent nord-américain, ce qui constitue en soi un paradoxe, n'est pas un Etat interventionniste de façon agressive mais plutôt un Etat qui se mêlera sans égard d'aucune idéologie de ce qui ne marchera pas".

M. Landry dit que cela n'est pas nouveau. Le rôle de l'Etat, selon lui, a été déterminant au Québec depuis la révolution tranquille du début des années '60. "Si l'Etat n'était pas intervenue, notre niveau de vie ne serait pas ce qu'il est, dit-il, en citant les importantes dépenses publiques particulièrement dans le réseau scolaire et des affaires sociales."

Mais justement parce que cette période de dépenses ne peut continuer de la même manière, il faut maintenant que l'Etat agisse de façon différente en matière économique. Le gouvernement n'a, cependant, pas l'intention de se substituer à l'entreprise privée, à moins que celle-ci ne soit pas en mesure de remplir les attentes qu'on

pourrait avoir à son endroit. Tous les secteurs de l'économie font et feront de plus en plus l'objet d'une approche mixte, c'est-à-dire entreprise privée, coopérative et entreprise publique.

Démarche pré-référendaire
Le discours de M. Landry devant le Cercle Canadien était une démarche avouée pour briser le mur d'incompréhension qui existe entre le gouvernement PQ et la communauté anglophone, même si le ministre reconnaît volontiers n'être pas venu "pour gagner des votes".

En parlant de la situation économique, M. Landry a insisté sur le fait que les sondages indiquent un bon degré de satisfaction des Québécois avec le gouvernement, même si le ministre reconnaît volontiers n'être pas venu "pour gagner des votes".

Un porte-parole de l'hôpital Robert-Giffard a précisé que Thériault, âgé de 32 ans, était arrivé à l'hôpital hier matin après avoir passé le week-end dans l'aile psychiatrique de la prison d'Orsainville.

Elle a ajouté que les tests détermineraient si "Moïse" était suffisamment sain d'esprit pour paraître en cour.

Election dans Jean-Talon

Le PLQ demandera à certains
étudiants de prêter serment

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Le parti libéral a l'intention de demander à certains étudiants de prêter serment avant de voter le jour de l'élection dans le comté de Jean-Talon, à Québec.

C'est ce qu'a révélé hier au cours d'une conférence de presse M. Pierre Mercier, coordonnateur de la campagne du candidat libéral dans ce comté.

C'est là le seul recours qui reste au Parti libéral qui n'a pas réussi dans sa tentative de faire radier des listes électorales les noms de 262 étudiants qui, d'après lui, n'ont pas les qualités d'électeurs parce qu'ils n'ont pas de domicile réel dans le comté de Jean-Talon.

La Commission de révision de la ville de Québec a rejeté la semaine dernière chacune des 48 demandes de radiation qu'elle avait reçues touchant des étudiants. M. Mercier a souligné que la Commission de révision de Sillery avait accepté environ la moitié des 200 demandes de révision qu'elle a reçues.

Les demandes de radiation étaient basées sur l'article 2-f de la loi électorale qui prévoit que l'enfant qui

s'absente de la demeure de son père ou de sa mère pour suivre un cours, conserve son domicile chez son père ou sa mère.

Toutefois, lors d'élections générales, l'étudiant peut se faire inscrire soit à sa résidence ou à son domicile.

Comme il ne s'agit pas d'élections complémentaires, le 30 avril prochain, il semble que seuls les étudiants ayant leur domicile dans le comté ont le droit de vote.

Suite à la décision de la Commission de révision de Québec, M. Jean-Guy Dorval qui avait demandé la radiation de deux étudiants, a demandé au directeur général des élections Pierre-F. Côté de destituer deux des trois membres de cette commission ce que M. Côté a refusé de faire.

Dans la décision qu'il a rendue, M. Côté souligne cependant "qu'un électeur peut être requis de prêter serment avant de voter dans le cas où est mise en doute une de ses qualités d'électeur".

C'est ce qu'a l'intention de faire l'organisation libérale du comté de Jean-Talon dans le cas des étudiants qui se sont fait ins-

crire sur les listes électorales mais qui n'ont pas leur domicile dans le comté.

Me Louis Rémillard, procureur de M. Dorval a expliqué hier lors de la conférence de presse que son client avait demandé la radiation de deux étudiants qui, lors de leur inscription à l'Université Laval, ont donné à la fois l'adresse de leur domicile et celle de leur résidence. Ces deux adresses sont données toutes deux dans le bottin des étudiants.

Me Rémillard a remis à la presse une copie de la liste électorale du comté de Chicoutimi qui montre que l'une de ces étudiantes, Line Gravel, qui est inscrite sur la liste électorale de Jean-Talon, est aussi inscrite à Chicoutimi, où elle habite au 240, de la rue Lalemant.

Me Rémillard a admis qu'il ne reste aucun autre recours que de demander l'assermentation de ces électeurs le jour du vote. On peut demander à un électeur de prêter serment pour deux raisons: pour affirmer qu'il est bien la personne sous le nom de laquelle il veut voter et pour affirmer qu'il est réellement domicilié dans le comté.

La notion de domicile

étant très difficile à cerner du point de vue légal, a dit Me Rémillard, les "chances sont minces" que des procédures en parjure puissent être prises dans pareils cas contre un électeur qui donnerait son lieu de résidence comme étant son domicile.

L'avocat a déclaré qu'il n'avait pas étudié la possibilité que cette affaire puisse constituer une cause de nullité d'élection.

M. Mercier a souligné de son côté que son parti n'a jamais eu l'intention "d'empêcher les étudiants et les étudiantes de voter".

"Dans la présente élection, sur près de 3,000 étudiants et étudiantes inscrits sur les listes de Jean-Talon, à notre connaissance, seulement 262 demandes de radiation furent formulées dans tout le comté et ce, incluant les noms de personnes décédées. C'est donc dire que nous sommes loin d'une opération automatique et injuste comme l'ont prétendu les réviseurs Marceau et Renaud".

Des 48 demandeurs de radiation, a-t-il dit, 20 pour cent n'étaient pas membres du Parti libéral. M. Dorval lui-même est un démocrate, parti qui n'a aucun candidat dans l'élection complémentaire actuelle.

"Nous avons simplement voulu sauvegarder le principe de la loi électorale" qui veut que le député d'un comté soit élu par les vrais électeurs de son comté, a dit M. Mercier.

"Moïse" entreprend ses
examens psychiatriques

QUEBEC (PC) — Rock Thériault, dit "Moïse", chef d'une petite secte religieuse habitant une maison de bois rond dans la péninsule gaspésienne, a entrepris une série d'exams psychiatriques hier, suite à son arrestation la semaine dernière.

Un porte-parole de l'hôpital Robert-Giffard a précisé que Thériault, âgé de 32 ans, était arrivé à l'hôpital hier matin après avoir passé le week-end dans l'aile psychiatrique de la prison d'Orsainville.

Elle a ajouté que les tests détermineraient si "Moïse" était suffisamment sain d'esprit pour paraître en cour.

Thériault, qui avait conduit ses 18 disciples dans la péninsule gaspésienne l'été dernier en attendant la fin du monde, a été arrêté mercredi par deux douzaines de policiers qui ont envahi leur refuge.

Les policiers avaient alors un ordre de la cour leur permettant d'amener Chantale Labrie, 21 ans, à Québec pour des exams psychiatriques.

Thériault a été arrêté après avoir tenté de gêner le travail des policiers. Il a comparu devant un juge de New Carlisle qui a ordonné les exams.

Pour sa part, la jeune Labrie a été conduite à l'hôpital local Roy-Rousseau.

BUREAUX
A LOUER

Superficies disponibles: 800, 3,000, 5,000 et 6,000 pieds carrés, dans différents immeubles à l'épreuve du feu, au centre-ville. Stationnement adéquat.

Les Immeubles Perron Limitée

543-0715

PENSEZ-VOUS À VOLVO
SURTOUT À CAUSE DU
PRIX?

Si vous constatez que les nouveaux modèles de Détroit ont moins d'attrait, s'habillent à coups d'options et de suppléments de prix, il est temps d'étudier sérieusement la Volvo. Non seulement nos modèles 1979 ont retenu toutes les qualités qui ont fait la réputation Volvo, mais leurs nouvelles élégance et tenue de route

en font les plus avantageux que nous ayons jamais offerts.

Venez vite faire l'essai d'une nouvelle Volvo. Vous ferez ensuite votre choix en sachant qu'une voiture

moindre pourrait vous coûter plus cher, tandis que mieux que la Volvo ne vous coûterait certainement pas moins. VOLVO

© 1978 Volvo Canada Ltd. Livraison outre-mer sur demande.
VOLVO, PAR LES TEMPS QUI COURENT, C'EST UNE BONNE AFFAIRE.

horaire

CJPM

MARDI, 24 AVRIL

9.30 Fantan Dédé
10.00 Les Satellites
10.15 Dessins animés
10.30 A votre service
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cinéma: "Un monde nouveau"
15.30 Flipper
16.00 Le monde de monsieur Tranquille

16.30 Les Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Mini menu mode
19.30 Oscar et Félix
20.00 Le Saint
21.00 Têtes d'affiche
22.00 Tic tac toc
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 L'homme de fer
00.10 Hawaii 5-0

MERCREDI, 25 AVRIL

9.30 Fantan Dédé
10.00 Les Satellites
10.15 Dessins animés
10.30 A votre service
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cinéma: "Qual de Grenelle"
15.30 Dessins animés
16.00 Le monde de monsieur Tranquille

16.30 Les Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Drôle de monde
19.30 La petite maison dans la prairie
20.30 Cinéma sur demande: "Mort vivant"
22.00 Indiscrétions d'une caméra
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 SWATT
00.10 Les Inscrutibles

CKRS

MARDI, 24 AVRIL 1979

8.30 Mini-Fée
9.00 En mouvement
9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Passe-Partout
10.00 Animagerie
10.15 Minute Moutoute
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "La fille en blue jeans"
16.00 Bobino
16.30 Les contes orientaux

17.00 Cinéma de 5 heures: "Fanny"
Au fil de l'actualité (2e édition)
18.48 Téléjournal national
18.53 Actualités régionales
19.00 Mission impossible
20.00 La Soirée du Hockey: "Quart de finale"
22.31 Téléjournal national et international
23.00 Météo
Au fil de l'actualité (3e édition)
23.05 Actualités régionales
23.13 Nouvelles du sport
23.23 Ciné-policier: "L'appel de l'inconnu"

MERCREDI, 25 AVRIL 1979

8.30 Démétan
9.00 En mouvement
9.15 L'Évangile en papier
9.30 Passe-Partout
10.00 Tam-Tam
10.15 You-Hou
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Le temps de vivre
16.00 Bobino
16.30 Le grenier
17.00 Cinéma de 5 heures: "Nanny" (2e partie)
Au fil de l'actualité (2e édition)

18.48 Téléjournal national
18.53 Actualités régionales
19.00 Cher oncle Bill
19.30 Sous le signe du Lion
20.30 Grand-papa
20.30 Jamais deux sans toi
21.00 Le travail à la chaîne
21.30 Causerie politique
22.00 Au nom de la loi
22.30 Téléjournal national et international
22.59 Météo
Au fil de l'actualité (3e édition)
23.05 Actualités régionales
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Reflets d'un pays
00.22 Cinéma: "Détour"

CBJET

(5)

MARDI, 24 AVRIL 1979

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.00 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today From Quebec
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30

15.00 The Bob McLean Show
16.00 Sherlock Holmes
16.30 Science Magazine
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family (Repeat)
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 ConsumerScope
20.00 Stanley Cup Hockey
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The World at War

MERCREDI, 25 AVRIL 1979

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.00 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today From Ontario
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Sherlock Holmes
16.30 NFB Film Can:

"The Forest"
"Mac's Mill"
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 The Muppet Show
20.00 Mork & Mindy
20.30 T.B.A.
22.30 The City Tonight
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Western Roundup

CJBR

(3)

MARDI, 24 AVRIL

9.00 En mouvement
9.15 100 tours de Centour
9.30 Passe-partout
10.00 Animagerie
10.15 Minute Moutoute
10.30 Magazine express
11.00 Trouvaillies de Clémence
11.30 Le monde en liberté
12.00 Lassie
12.30 Les coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femmes d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: La merveilleuse fable de Cendrillon

16.00 Bobino
16.30 Contes orientaux
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir national
18.30 Ce soir régional
19.00 Walt Disney
20.00 Soirée du hockey
22.30 Téléjournal
23.05 Téléjournal régional
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Rencontres
23.52 Propos et confidences
00.22 Cinéma: Pour que vivent les hommes

MERCREDI, 25 AVRIL

9.00 En mouvement
9.15 L'Évangile en papier
9.30 Passe-partout
10.00 Tam Tam
10.15 You Hou
10.30 Magazine express
11.00 Trouvaillies de Clémence
11.30 Mon pays, mes amours
12.00 Micha la Boule
12.30 Les coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femmes d'aujourd'hui
14.30 Le temps de vivre
16.00 Bobino
16.30 Le grenier

17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir national
18.30 Ce soir régional
19.00 Tout près d'ici
19.30 Sous le signe du lion
20.00 Grand-papa
20.30 Jamais deux sans toi
21.00 Travail à la chaîne
21.30 Vedettes en direct
22.00 Science réalité
22.30 Téléjournal
23.05 Téléjournal régional
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Reflets d'un pays
00.22 Cinéma: Détour

WEZF

(7)

MARDI, 24 AVRIL

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 World News Tonight

18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Happy Days
20.30 Laverne and Shirley
21.00 Three's Company
21.30 Taxi
22.00 20/20
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Tuesday Late of the Week: "Love for Ransom"

MERCREDI, 25 AVRIL

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 After School Special

17.30 Merv Griffith
18.00 World News Tonight
18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Eight is Enough
21.00 Charlie's Angels
22.00 Vegas
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Police Woman
00.30 Mannix

CFCF

(11)

MARDI, 24 AVRIL

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash

16.30 The Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Headline Hunters
19.30 The Patsy Gallant Show
20.00 McGowan and Co.
20.30 Laverne and Shirley
21.00 Grand Old Country
21.30 Taxi
22.00 Quincy M.E.
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie: "92 in the Shade"

MERCREDI, 25 AVRIL

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World

16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 The Incredible Hulk
20.00 Eight is Enough
21.00 Charlie's Angels
22.00 Veges
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie: "Some Kind of a Nut"

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

(13)

MARDI, 24 AVRIL

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
12.00 Entre nous
12.30 Câblo-guide
17.30 Entre nous
18.30 Conseil d'ami (Consommation)

19.00 Câblo-guide
19.45 Sobriété, un art de vivre
20.00 Conseil de ville de Jonquière ou Chicoutimi

MERCREDI, 25 AVRIL

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
9.00 Conseil de ville de Jonquière ou Chicoutimi
12.00 Entre nous

12.30 Câblo-guide
17.30 Entre nous
18.00 Câblo-guide
20.00 Assemblée nationale
21.30 ONF

RADIO-QUEBEC

(8)

MARDI, 24 AVRIL 1979

13.00 Les Olympiens - Dressage, grand prix des nations
13.30 L'aube des hommes - Et les vents de glace souffleront 100.000 années
14.30 Le monde en guerre - Le Japon
15.30 L'envers du décor - Claude Sirois, guitariste

16.00 Derrière le miroir - Talk Show
18.30 Atchoum - Dessins animés
19.00 Les années épiques du cinéma - Les magiciens
19.30 Ciné-mardi - Le sauveur
21.30 Réver en couleurs - Séurat, Sisley et Pissarro

MERCREDI, 25 AVRIL 1979

13.00 Atchoum - Dessins animés
13.30 Les années épiques du cinéma - Les magiciens
14.00 Ciné-mardi - Le sauveur
16.00 Réver en couleurs - Séurat, Sisley et Pissarro
18.30 Tourlou - Dessins animés
19.00 Canadiens, canailles, canyons - L'église de 1840 nos jours

19.30 Guerre et paix - Le bal
21.00 Québec, des hommes, des siècles - Documentaire
21.30 Babillart - Magazine culturel
22.00 Faire et défaire - A boire



SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE
MARDI, 24 AVRIL 1979
CONSEIL D'AMI "Consommation"
Conseil d'ami est une émission d'information en consommation préparée par Consommation et Corporation Canada. Les thèmes traités seront principalement les services offerts par le ministère au Saguenay-Lac-St-Jean. L'animatrice de cette émission est Monique Gagnon.
DIFFUSION: DIMANCHE à 11h30, MARDI, 18h30, VENDREDI, 19h00.
TÉL.: Disponibilité des services à 545-1112 Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière



Edition Québecor: Tous droits réservés Ottawa 1978

je vis mon alcoolisme

"...mon père m'entraînait dans ses escapades frivoles"

2

J'ai des souvenirs plus tristes encore. Je revois mon petit frère Gilles, parti prématurément, allongé dans un cercueil blanc qui, bien qu'il fût très petit, m'apparaissait à l'époque très grand, immense même, à la mesure du chagrin que son départ inattendu m'avait infligé. Pourtant, j'aurais eu des raisons d'être indifférent à sa mort, voire de m'en réjouir. J'aurais eu raison de le jalouser, d'envier l'admiration que mes parents lui vouaient. Combien de fois n'avait-on vanté en ma présence son talent précoce, à côté duquel mes modestes tentatives ne semblaient que des balbutiements? A trois ans, aux coins des rues, il improvisait des spectacles avec la grâce innocente de son âge, il dansait des pas inconnus, il chan-



Restaurant "Spot Light Luch". Derrière le comptoir, mon père et moi...

taît des airs inédits, à l'ébahissement des passants.

Lorsque je songe à la soif de gloire que je connus plus tard, à mon désir de popularité qui, à l'occasion, n'hésita pas devant le risque du scandale, je me demande si, plus ou moins consciemment, ce ne sont pas les faveurs que mon père tant adulé avait reçues que je recherchais à travers l'admiration publique. Mais, lorsque, agenouillée près du petit cercueil de bois, je tenais sa main exsangue et froide et que, innocemment, et croyant en l'efficacité de mes paroles, je le suppliais de venir jouer avec moi, il me semble qu'était complètement absente de moi toute jalousie. Et, lorsque, à la dérobée, je réussissais à lui ravir un dernier baiser, la poudre qui me resta sur les lèvres me laissa dans l'âme un goût bien amer. Dans les leurs naissantes de ma conscience, pour la première fois, je comprenais qu'il était mort, que jamais plus il ne jouerait avec moi, que les paroles que je lui avais murmurées n'avaient de sens que pour moi.

Dans l'inconsistante irréalité d'un rêve, je me revois avec mon père, qui était à moitié ivre, hilare,

en compagnie de sa belle Lola en or, une de ses nombreuses conquêtes. Ce n'était pas, du reste, la première fois qu'il m'entraînait dans ses escapades frivoles. Je ne sais trop à quel âge se forme dans la tête d'un enfant la conscience du bien et du mal, quand prend naissance le jugement moral. Ce que je sais, c'est que, sourdement, je réprouvais la conduite de mon père. Je la condammais, non pas à la manière d'un juge impartial et indifférent à la cause à laquelle il préside, mais à la manière de quelqu'un de lésé. Je ressentais ses infidélités comme une trahison. Et, j'en étais profondément affligée. C'était l'image d'un amour idéal pour ma mère qui s'effondrait. Et, à travers cet effondrement, c'est l'amour qu'il était censé me porter qui était atteint. Mais, aujourd'hui, je ne l'accuse de rien. J'ai été trop longtemps juge et partie pour pouvoir juger. Par contre, s'il est vrai qu'on hérite des traits de caractère comme des

attributs physiques, je sais à qui je dois mon indomptable goût de l'aventure.

L'AVENTURE

*Ton cœur est dur et froid
Comme le chêne est droit
Mais, ton corps vieillit
Le boulevau aussi
Il penche sous ma fenêtre
Pourquoi t'ai-je dans la tête
L'aventure, c'était toi*

*Ton visage n'est pas nature
Tu as les yeux pervers
Tes cheveux deviennent gris
Le boulevau aussi
Mais, lui redeviendra vert
Tu n'es pas mature
L'aventure, c'était toi*

*Ton humeur est changeante
Ta peau te ressemble
Ta vie est linie
Le boulevau aussi
Ce n'est plus sa saison
Et, tu lui ressembles
L'aventure, c'était toi
L'aventure, c'était MOI...*

C'est à 5 ans 11 mois que j'entraî à l'école. Nous étions revenus

à Joliette, rue Montcalm, à deux pas du couvent des Dames de la Congrégation. Tous les matins, ma mère se levait très tôt pour me préparer à mes cours. Elle avait la déplorable certitude qu'il me fallait m'y présenter bien mise, ce qui revenait à peu près à dire, bien coiffée. J'appréciais les attentions que ma mère me portait alors, la tendresse qu'elle me témoignait, mais la longue séance de coiffure qu'elle m'imposait m'était difficilement supportable. Sans doute, mon cuir chevelu était-il sensible plus qu'il ne se doit, ou, dans ma vivacité primesautière de fillette, pouvais-je mal accepter de rester longtemps assise, mais les tire-bouchons dont m'affublait ma mère et qui étaient très à la mode me tiraient presque des larmes des yeux. Pourtant, lorsque je repense à ce temps, il m'arrive de le regretter, de regretter ces tire-bouchons qui me furent si douloureux. C'est que, avec ma tête prématurément atteinte par la marque de l'autisme de la vie, le contraste est si fort avec cette époque, que la fuite du temps, d'habitude si insaisissable, devient tangible comme le cahier sur lequel je consigne les événements de ma vie passée. Quand la coiffure était enfin terminée, venait la robe, dont il me fallait souvent subir l'afreux collet romain, véritable carcan qui annonçait tristement celui que pendant ces heures nous allions devoir porter à l'école, où les méthodes d'enseignement n'étaient malheureusement pas ce qu'elles sont devenues aujourd'hui.

A l'école, j'excellais dans toutes les matières, non pas que je fus acharnée à l'étude, mais j'avais de la facilité. Mais, dès le début, il me sembla vaguement que les notions qu'on tentait de m'inculquer étaient inutiles, ne m'étaient pas nécessaires, ou en tout cas, ne me serviraient guère pour réaliser les rêves dont ma tête de fillette était déjà lourde. C'est qu'à cette époque, je suivais déjà des leçons de piano. Et, autant l'école m'indifférait, autant la musique me transportait. Je chantais aussi. Et, ma mère me raconte souvent qu'un dimanche, invitée par mon professeur à m'entendre, elle avait versé des larmes en m'écoulant chanter au piano. Était-ce d'émotion devant la mélancolie de l'air que j'exécutais? Ou bien de joie devant les premières manifestations d'une vocation artistique? Ou encore de tristesse, en entrevoyant vaguement que c'était là ma voie, et que cette voie, de moins selon elle, était semée d'embûches et d'incertitudes, d'illusions et de déceptions? Quelle mère, même aujourd'hui, n'est pas inquiète, lorsqu'elle n'est pas carrément contrariée, de voir sa fille aspirer à une carrière artistique où les caprices du destin sont si déterminants, où les lendemains sont incertains, où, après la pluie, ne vient pas toujours le beau temps?

A SUIVRE...

films à la télévision

CJPM

13h30

CJPM — CINÉMA. "Un monde nouveau". — Fr. 1965. Drame psychologique de V. De Sica avec Christine Delacroix, Nino Castelnuovo et Tanya Lopert. — Une étudiante en médecine attend un enfant d'un jeune photographe italien et songe à se faire avorter. — Sujet abordé de façon confuse. Style soigné mais vieillit. Interprétation valable. (2 h.).

CKRS

14h30

CKRS — CINÉMA. "La jeune fille en blue jeans". (Blue Denim). (5) — E.-U. 1959. Drame psychologique de P. Dunne avec Carol Lynley, Brandon De Wilde et Macdonald Carey. — Une adolescente devient enceinte à la suite de relations avec un garçon de son âge. — Traitement superficiel. Mise en scène théâtrale. Interprétation sensible. (1 h. 30).

CKRS

17h00

CKRS — CINÉMA DE 5 HEURES. "Fanny". (4) — E.-U. 1961. Comédie dramatique de J. Logan avec Leslie Caron, Maurice Chevalier et Horst Buchholz. — Un garçon attiré par la mer s'embarque pour une longue croisière en laissant son amie enceinte. — Du Pa-

gnol à l'américaine. Couleur locale bien rendue. Interprétation prenante. (1 h. 45).

23h20

CKRS — CINE-POLICIER. "Appel d'un inconnu". (Phone Call from a Stranger). (4) — E.-U. 1952. Film à sketches de J. Negulesco avec Gary Merrill, Shelley Winters et Bette Davis. — Le survivant d'un accident d'avion entre en contact avec les parents des victimes. — Liaison habilement établie entre diverses intrigues. Mise en scène souple. Richesse distribution.

CJBR

14h00

CJBR — CINÉMA. "La merveilleuse fable de Cendrillon". Conte réalisé par S. Durn. Histoire de la malheureuse Cendrillon en lutte avec les persécutions de sa marâtre et de ses deux sœurs. (It.). (1 h. 30).

CJBR

00h20

CJBR — CINÉMA. "Pour que vivent les hommes". (Not as a Stranger). (5) — E.-U. 1955. Drame de S. Kramer avec Olivia de Havilland, Robert Mitchum et Frank Sinatra. — Un étudiant est prêt à tout pour devenir un chirurgien célèbre. — Etude de milieu assez intéressante.

WEZF

(7)

23h30

WEZF — TUESDAY MOVIE OF THE WEEK. "Love for Ransom". — E.-U. 1977. Drame policier avec John Davidson, Barry Primus et Richard Lynch. — Roger Quenteh et son partenaire, Harry Jaworsky, sont engagés par un homme d'affaires millionnaire pour retrouver sa fille qui a été kidnappée.

CFCF

(11)

00h00

CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE. "92 in the Shade". (5) — E.-U. 1975. Comédie dramatique de T. McGuane avec Peter Fonda, Warren Oates et Margot Kidder. — En Floride, une dure rivalité oppose deux guides pour amateurs de pêche en haute mer. — Intrigue manquant de cohésion. Personnages assez bien campés. Interprétation inégale.

élections fédérales



LE TEMPS DU BAVARDAGE — Le chef du Parti conservateur Joe Clark s'est arrêté pour bavarder avec des étudiants après avoir pris la parole à un dîner à Gander à Terre-Neuve, hier.

(Photolaser PC)

Joe Clark qualifie Trudeau "de prince des promesses non tenues"

par Claude Papineau

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Ce sont les gouvernements des provinces, et non le gouvernement fédéral qui doivent détenir le contrôle sur le développement des ressources sous-marines au large des côtes canadiennes.

Telle est la position qu'a réitéré hier à Terre-Neuve le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, qui s'en est par ailleurs pris au premier ministre Trudeau, le qualifiant "de prince des promesses non tenues".

Dans le cadre de sa tournée électorale, le chef conservateur a expliqué que les provinces maritimes devaient avoir droit aux ressources de leur plateau continental, de la même façon par exemple, que les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan ont juridiction sur leurs hydrocarbures.

M. Clark a accusé à cet égard le premier ministre Trudeau de proposer une formule suivant laquelle les provinces maritimes détiendraient le droit de propriété sur les ressources situées au large de leurs côtes, qui seraient plus faibles que celui touchant les ressources à l'intérieur des limites du territoire des provinces.

Fonctionnaires anonymes

C'est au gouvernement de Terre-Neuve qu'il revient de contrôler l'exploitation des ressources sous-marines au large de ses côtes puisqu'il serait illogique que des fonctionnaires anonymes d'un gouvernement fédéral éloigné prennent les décisions si importantes au bien-être des gens de la province, de dire M. Clark.

Celui-ci a pris la parole à Gander devant près de 200 personnes réunies pour un déjeuner-causerie avant de se rendre à Saint-Jean, où il a enregistré une entrevue à la station locale de Radio-Canada et où il devait participer à une assemblée publique en soirée.

Le leader conservateur a par ailleurs précisé que c'est le gouvernement fédéral qui, en dernier res-

sort, doit trancher lorsqu'il s'agit, par exemple, de fixer le prix du pétrole.

Il s'agit toutefois d'un pouvoir d'urgence qui ne doit pas être utilisé avant d'avoir activé tous les méca-



nismes de la coopération avec les provinces, contrairement, a-t-il dit, à l'attitude du présent gouvernement.

Proposition

M. Clark a d'autre part réitéré la proposition de son parti de rendre

déductible aux fins d'impôt une certaine partie des paiements en intérêts hypothécaires et en taxes foncières.

Cette mesure aurait un effet immédiat sur l'économie de Terre-Neuve en créant d'abord quelque 6.000 emplois dans la construction.

Il a en outre fustigé le premier ministre Trudeau pour avoir "trompé la population avec ses promesses au cours de ses 11 années de pouvoir".

Le chômage est trois fois plus élevé à Terre-Neuve, les prix continuent de monter et le pays traverse la plus importante crise de son histoire, a-t-il soutenu.

M. Clark devait poursuivre sa tournée électorale aujourd'hui, en visitant Grands Falls, à Terre-Neuve, Perth, au Nouveau-Brunswick, et Chicoutimi, au Québec.

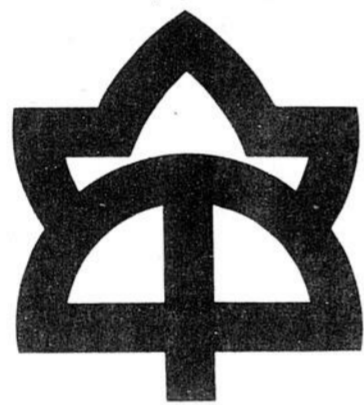
Fabien Roy laisse la tribune pour "descendre dans la rue"

MONTREAL (PC) — Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a délaissé, hier, les assemblées publiques et les tribunes pour "descendre dans la rue" et se porter à la rencontre des électeurs dans une usine et à la Gare centrale de Montréal.

Il s'agissait presque d'une première pour un leader créditiste, cette façon d'aborder les gens dans leur milieu, puisque M. Réal Caouette ne raffolait pas de ce genre de campagne, préférant de loin haranguer les foules du haut d'une tribune, micro à la main.

M. Roy a serré plusieurs mains pendant moins d'une heure à la Gare centrale et le hasard l'a fait rencontrer un ancien collègue à l'Assemblée nationale, M. Bryce Mackasey, qui préside maintenant le conseil d'administration d'Air Canada après avoir été défait dans une élection complémentaire à Ottawa en octobre 1978.

Les deux hommes ont bavardé quelques instants. "Oui, j'ai remarqué cela dans les journaux qu'il y avait une campagne électorale", a dit M. Mackasey qui s'est informé de



l'allure de la tournée du chef créditiste. A la fin, il a quitté M. Roy en lui disant à la blague: "Bonne chance, Fabien... mais pas trop fort."

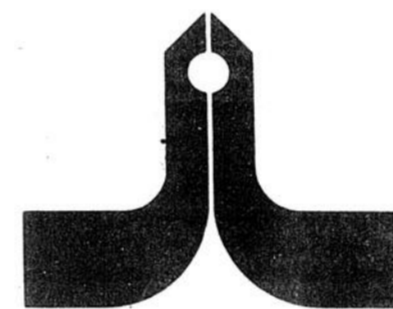
Le chef créditiste a bien aimé

cette première expérience et il a été "agréablement surpris, surtout de la façon dont les gens m'ont donné la main, avec chaleur", a-t-il confié aux quelques journalistes qui l'accompagnaient.

Il était également accompagné par trois organisateurs et la candidate dans Mercier, Lise Lajeunesse.

M. Roy paraissait un peu mal à l'aise dans ce genre de rencontre avec le public. Ses gestes parfois gauches, la démarche hésitante, le dialogue bref, démontrent bien qu'il ne possède par le charisme d'un Pierre Trudeau ou d'un René Lévesque et qu'il n'est pas connu comme eux, lui, le Beauceron catapulté soudainement à la tête d'une formation politique qui cherche à effectuer une percée dans Montréal.

Il faut admettre d'autre part que ses conseillers n'ont pas choisi l'endroit le plus facile pour un nouveau venu sur la scène fédérale.



sion pour un débat télévisé avant les élections du 22 mai.

Au cours d'une assemblée, dans la soirée, M. Broadbent a dit que c'était là l'exemple le plus clair du manque de leadership de M. Clark.

Il a ajouté que son parti s'était montré très souple pour accommoder M. Clark et il a accusé les stratégies conservateurs d'avoir passé plus de trois heures à une réunion, lundi, à écarter le débat.



VISITE DE CHANTIER — Le chef national du NPD Ed Broadbent a visité les chantiers de Halifax Industries Ltd, durant quelques instants. C'était sa seconde visite dans la province dans la campagne électorale du 22 mai.

(Photolaser PC)

Même défait, Trudeau pourrait tenter de conserver le pouvoir

par Patricia Poirier

CRANBROOK, C.-B. (PC) — Même si les conservateurs remportaient quelques sièges de plus que les libéraux

Ed Broadbent, lui donnerait son appui.

Le premier ministre a apporté ces quelques précisions lors d'une conversation avec deux journalistes anglopho-

"Je voudrais soumettre mon programme aux Communes et voir si on peut continuer à gouverner", a-t-il déclaré.

Même avec 10 sièges de moins que les conservateurs, M. Trudeau voudrait essayer de garder le pouvoir. Le premier ministre a dit à maintes reprises qu'il faut que les Canadiens élisent un gouvernement majoritaire parce qu'il faut un gouvernement fort à ce moment-ci de l'histoire du Canada, où les provinces cherchent à obtenir plus de pouvoirs du gouvernement central.

Entre 1972 et 1974, les libéraux ont réussi à se maintenir au pouvoir grâce à l'appui du NPD, mais ils avaient quelques sièges de plus que les conservateurs.

Trudeau décontracté

Par ailleurs, lors d'une escale à Winnipeg pour faire le plein, M. Trudeau est sorti à l'extérieur et a discuté avec les journalistes. A un certain moment, il a chanté avec eux une chanson en l'honneur de Joe Clark.

Cet hommage au chef de l'opposition se chante en anglais sur l'air de l'hymne national

Liberal



le 22 mai, le premier ministre Trudeau tenterait de garder le pouvoir.

Il a expliqué hier qu'il voudrait soumettre la question aux Communes afin de garder le pouvoir, et verrait bien si le leader du Nouveau parti démocratique, M.

nes invités à dîner avec lui sur l'avion qui le menait d'Ottawa à Cranbrook.

M. Trudeau leur a dit qu'il céderait la place à M. Clark si ce dernier remportait une victoire décisive, soit quelques sièges près de la majorité.

Grand écart

On ne vous en demande pas tant. Marchez, nagez, courez un peu. Bref, soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.

Être en forme, c'est donc plaisant!

PARTICIPATION

GINE-PARC SAGUENAY 2 549-4337
JONCTION DE LA ROUTE 170 DU BOUL. ST-PAUL

MAINTENANT OUVERT

Vivez avec ces 2 Recrues l'entraînement le plus Loufoque, le plus Hilarant jamais vu dans un Corps Policier!

POUR TOUS

Drôles de flics... DEUX SUPER FLICS!

TERENCE HILL SPENCER

IL TRAQUE A MACAO FRAPPE A BANGKOK COGNIE A HONG KONG

BUD SPENCER

LE COGNEUR

A L'AFFICHE VENDREDI A JEUDI DU 20 au 26 AVRIL

OUVERT TOUTES LES SOIRS A 8H — LA PROJECTION DEBUTE VERS 9H — LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

Patinodrome

338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206

Viens CHAUSSER tes pieds dans la PROPRETE

Au magnifique PATINODROME.

MARDI: Soirée MARDI SPORT ROULANT (19h00 à 23h00) SOIREE VILLA DU POULET

Admission: \$1.50
Location de patins .50

LES CINÉMAS FRANCE FILM

'La Fureur du Danger' BURT REYNOLDS

7 HOMMES A L'AUBE

capitol saguenay bellevue

DOUBLE PROGRAMME DE SEXE Découvrez les rondeurs des pays plats... l'amour en transit

cartier élysée joyeuses

CHATEAU DE RÊVES

TOUCHE PAS A MON GAZON

royaume 1 centre

'OPERATION DRAGON' BRUCE LEE - BRUCE LEE - BRUCE LEE

LA MAIN DE FER

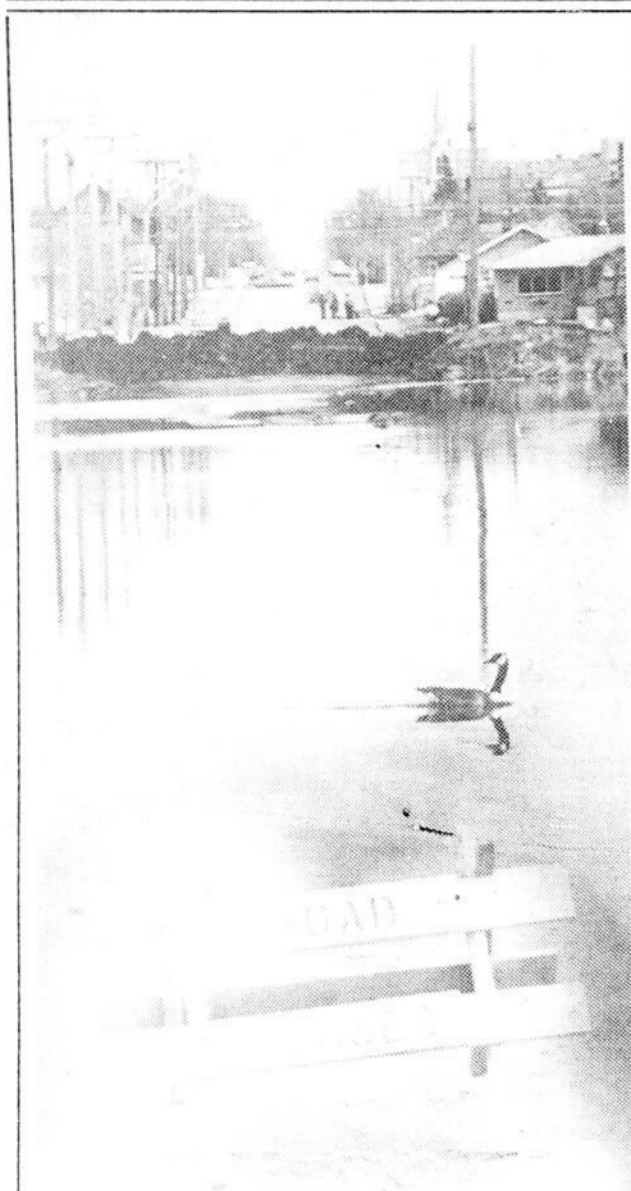
royaume 2

Elle a 16 ans. Elle est au bord de la folie. de l'amour et de la vie... JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

le CHASSEUR de chez Maxim's

royaume 3

canada en bref



ROUTE FERMÉE — La majeure partie de la basse ville de Saskatoon a été submergée par la montée rapide de la rivière Wascana. Pour enrayer ce fleau, les employés municipaux ont fermé les routes à toute circulation et érige des digues aux endroits stratégiques et ce, pour le plus grand plaisir de cette oie canadienne qui se laisse paresseusement glisser au fil des eaux.

(Photolaser PC)

Fils électriques

TORONTO (PC) — Des propriétaires de maisons d'habitation aux fils électriques en aluminium réclament de l'Hydro ontarienne et de la Canadian Standards Association (Association canadienne des normes) \$375 millions.

Il y a 11-2 mois, une commission royale décrétait que ces fils étaient sûrs s'ils étaient convenablement installés.

L'Aluminium Wiring Home Owners Action soutient que l'Hydro et l'association devraient vérifier et mettre au point les fils électriques de chaque maison où ils sont en aluminium.

Il en coûterait \$375 millions pour environ 250.000 maisons.

La poursuite, intentée en Cour suprême de l'Ontario par M. Vernon Balaban au nom de propriétaires de Toronto, d'Ottawa et de Brampton, demande aussi que l'on déclare dangereux les fils d'aluminium et que les normes de sécurité de l'Hydro et de la Canadian Standards Association soient révisées.

Négociations obligatoires

TORONTO (PC) — Selon le chef du Parti libéral de l'Ontario, des négociations devront obligatoirement être entamées si les Québécois entérinent le référendum du Parti québécois sur la séparation.

«Quand une population affirme désirer son indépendance sous forme de référendum, nous ne pouvons que consentir à nous asseoir autour d'une même table pour parler», de dire M. Stuart Smith, lors d'une réunion du Barreau ontarien.

«La seule alternative serait une rébellion ou une guerre et nous n'en voulons pas.»

Selon lui, le gouvernement fédéral devra faire preuve de prudence. Il devra s'assurer que «l'Alberta et la Colombie-Britannique ne profitent pas d'une voie ouverte par le Québec».

Selon le chef libéral, l'Ouest canadien y gagnerait à traiter commercialement avec les États-Unis plutôt qu'avec des provinces dirigées comme des entités économiques distinctes.

Eau lourde

PORT HAWKESBURY, N.-E. (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé dimanche que l'Énergie atomique du Canada Ltée allait doubler bientôt mais temporairement, le nombre de ses employés à l'usine d'eau lourde de Point Tupper, près de Port Hawkesbury.

Parlant lors de l'assemblée de partisans libéraux qui l'a choisi par acclamation candidat libéral dans le comté de Cap-Breton-Highlands-Canso, M. MacEachen a précisé qu'il s'agissait de garder l'usine de Point Tupper concurrentielle.

La FFHQ et le référendum

OTTAWA (PC) — Les liens avec le Québec sont plus importants que jamais et «la FFHQ doit être disponible pour le référendum au Québec et devrait jouer un rôle d'éclaircir». C'est ce qu'on affirme dans un rapport d'atelier, à la suite de la rencontre nationale de la Fédération des francophones hors Québec, tenue en fin de semaine dans la capitale fédérale.

Les délégués de la FFHQ ont en effet été unanimes en vue de diffuser au Québec le document intitulé «Pour ne plus être sans pays», car selon eux trop de Québécois ignorent la présence de communautés francophones dans les autres provinces et ils n'imaginent pas les difficultés de ceux qui veulent vivre en francophones en dehors du Québec.

Des délégués ont suggéré la formule des voyages et des échanges entre francophones du Québec et des autres provinces pour améliorer le contact.

D'autres ont cité les caisses d'entraide comme exemple de ce que le Québec peut apporter à ses compatriotes de l'extérieur sur les plans culturel et économique.

On sait qu'il existe déjà entre les deux groupes des ententes d'aide technique, financière de même que relatives à la formation. On envisage maintenant des accords portant sur l'immigration, entre autres domaines.

Séchoirs à cheveux dangereux

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des consommateurs a publié hier une liste de séchoirs à cheveux qu'elle recommande de ne pas acheter.

Après vérification de 64 modèles susceptibles d'émettre des particules dangereuses d'amiante, l'association a mis une croix sur 13 d'entre eux.

Le gouvernement supervise actuellement des recherches pour déterminer si ces particules d'amiante peuvent réellement être projetées dans l'air.

Les modèles rayés par l'association comprennent sept séchoirs fabriqués par General Electric, soit le Porta-Pro PD400, Power Brush PB100A, Power Brush PB200A, Pro-650 PD700, Pro Turbo TD100, Pro Turbo Deluxe TD200 et Super Pro TD310.

Sunbeam compte d'autre part trois modèles jugés nocifs, soit le Brush n Blow PHD-1, Dial and Dry AD95 et Li'l Red Devid HD85. Éga-

lement, deux modèles GS Iona Products, le PD1350 et le Voyageur M1200, tandis que le modèle 900 GM-801 de Topaz est également sur la liste noire.

Tous les modèles par Braun, Charlescraft, Clairol, Gillette, Philips, Ronson, Shick, Soloray ou Kenmore vérifiés par l'association ne contenaient pas de trace d'amiante.

L'association ajoute dans un communiqué qu'elle recommandera que les séchoirs contenant de l'amiante soient retirés du marché si les examens du gouvernement révèlent qu'ils contiennent des particules d'amiante.

Un des chercheurs américains a comparé les dangers de ces séchoirs avec le fait d'habiter près d'une mine d'amiante», ajoute le communiqué.

Le groupe entend faire pression pour que le gouvernement interdise totalement l'usage de l'amiante dans les produits destinés aux consommateurs.

Les résultats détaillés de ces tests seront publiés dans l'édition d'août du Consommateur canadien.

FFHQ

Une caravane motorisée visitera six provinces

OTTAWA (PC) — À l'issue d'une rencontre de deux jours qui s'est tenue en fin de semaine à Ottawa, la Fédération des francophones hors Québec a décidé d'ajouter un deuxième volet à la campagne qu'elle a entreprise en vue des élections du 22 mai prochain.

centage de francophones.

Au cours des trois semaines que durera cette tournée, la FFHQ entend sensibiliser la population à ses idées et faire connaître ses aspirations à tous les Canadiens, y compris ceux du Québec.

Afin de sensibiliser la population canadienne aux problèmes rencontrés par les communautés francophones vivant à l'extérieur du Québec, la centaine de délégués présents à cette rencontre a en effet décidé qu'une caravane constituée par une équipe de cinq personnes voyageant à bord d'une maison motorisée visitera six provinces d'ici la tenue du scrutin.

Dans le but de forcer les candidats des divers partis politiques à se compromettre face aux positions défendues par la FFHQ, cette caravane quittera la Nouvelle-Écosse le 30 avril avec un itinéraire qui lui permettra de visiter trois des provinces maritimes, le Québec, l'Ontario et le Manitoba.

Transportant une équipe de cinq personnes, la caravane se rendra ainsi dans une vingtaine de comtes fédéraux.

Seule une question de temps, d'énergie et de géographie nous empêcheront de visiter plus de circonscriptions et d'aller plus à l'ouest», d'ajouter le président de la FFHQ, M. Paul Comeau, au moment de dévoiler le projet.

Outre M. Comeau, l'équipe comprendra une permanente de la FFHQ, du personnel de secrétariat et une personne-ressource locale.

Comme le soulignait M. Comeau, la caravane visitera en fait 12 des 23 comtes hors-Québec, où se trouve un assez fort pour-

Milliers de véhicules rappelés

OTTAWA (PC) — Selon le ministère des Transports, plus de 74.000 voitures, camions et autres véhicules ont été rappelés par 27 manufacturiers au cours du premier trimestre de 1979.

Les compagnies ont annoncé 64 campagnes de rappel impliquant 60.072 voitures, 9.989 camions et autobus, 395 maisons mobiles, 2.872 motos, 530 remorques, 333 motos et 7.972 pneus.

General Motors du Canada a rappelé pour sa part 16.191 de ses Chevrolet et Pontiac 1976 avec moteur 350 po. cu. à deux et quatre barils, de même que les 400 po. cu. à quatre barils, suite à des problèmes de courroie pour le refroidissement, cela ne s'appliquant toute-

fois pas aux modèles avec air climatisé.

Ford a rappelé 6.200 camions 1979 F-150 et 250 à quatre roues motrices et ses modèles Broncos, à cause de défauts possibles dans la direction.

International Harvester a rappelé 1.222 camions et autobus pour des manques dans la direction chez ses modèles 1978-79, cependant que Winnebago a rappelé 305 maisons mobiles Itasca C25A (de 1975 à 1977), pour une mauvaise installation du réservoir auxiliaire d'essence.

Le département de la sécurité routière à Ottawa fournit sur demande de plus amples informations concernant ces différents rappels.

Doctorat honorifique en droit pour Antonine Maillet

EDMONTON (PC) — L'écrivain et professeur acadien Antonine Maillet et le révérend Arthur Lacerte recevront un doctorat honorifique en droit, le 4 mai prochain, de la Faculté Saint-Jean, à l'Université d'Alberta.

La Faculté Saint-Jean a été fondée afin de permettre aux étudiants francophones de poursuivre leurs

études en français et, par la même occasion, d'accorder aux anglophones la chance d'étudier dans une école française.

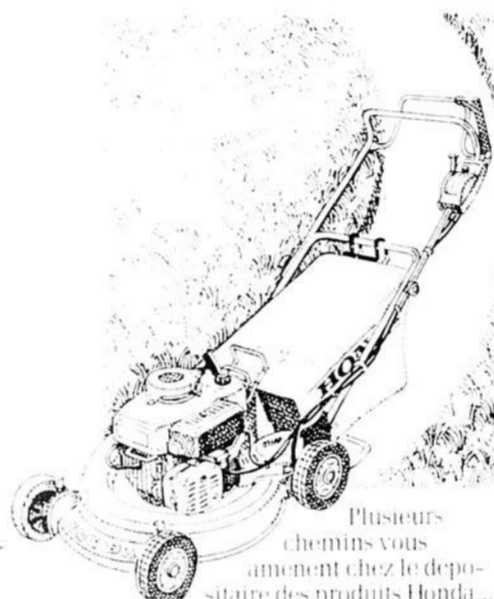
Mme Maillet, native de Bouctouche et déjà récipiendaire d'un prix du gouverneur général et d'un prix Goncourt, a écrit plusieurs livres, notamment Les cordes de bois et La Sagouine. Elle a également enseigné

au Collège Notre-Dame de Moncton, à celui des Jésuites de Québec, de même qu'aux universités Laval et de Montréal.

Le frère Lacerte, pour sa part, est l'ex-recteur et doyen de la Faculté Saint-Jean, à l'époque où elle était connue en tant que Collège Saint-Jean.

Natif de Marcellin, en Saskatchewan

TROIS VOIES DE SUCCÈS HONDA.



Plusieurs chemins vous amènent chez le distributeur des produits Honda... plutôt que chez la concurrence. C'est soit à cause des prix ou à cause de la réputation de solidité des produits Honda. Ou encore, c'est à cause du choix : tondeuses à gazon, hors-bord, génératrices, motoculteurs, moteurs à toutes fins et pompes à eau.

Le cœur de chaque produit Honda se trouve un moteur Honda de renommée mondiale. Mais ce n'est pas tout. Contrairement à la concurrence, toutes les pièces importantes sont signées Honda. Résultat : efficacité maximale, fiabilité et longue durée.

Nos tondeuses à gazon, par exemple, comprennent notre système exclusif Roto-Stop qui, pour accroître la sécurité, arrête la lame en quelques secondes sans arrêter le moteur. Autre avantage, leur carter en aluminium conçu pour permettre une grande succion, assure également une coupe plus propre. Et, qui plus est, leur fonctionnement est tout ce qu'il y a de plus simple.

Les hors-bord Honda sont tout aussi fantastiques. Ils présentent le seul moteur à 4 temps refroidi par eau offert au pays. Efficaces, propres, silencieux et fiables, ils utilisent de l'essence ordinaire sans mélange d'huile.

Les génératrices Honda, elles, servent à divers usages à la maison, au chalet, au camp ou sur le chantier de construction. Selon le modèle, elles fournissent de 2 heures à 7 heures de courant d'une puissance allant de



300 à 3.500 watts avec un seul plein d'essence.

Les motoculteurs Honda sont puissants et silencieux. Ils sont munis d'une transmission par chaîne, d'un embrayage et d'un coupe-chaîne de sécurité ainsi que d'un guidon ajustable à la verticale comme à l'horizontale.

Enfin, il y a les moteurs à toutes fins et les pompes à eau Honda. Quel que soit votre choix, suivez le chemin qui vous conduit chez l'un des distributeurs Honda listés ci-dessous. Certains distributeurs offrent pas la série complète des produits mécaniques Honda.

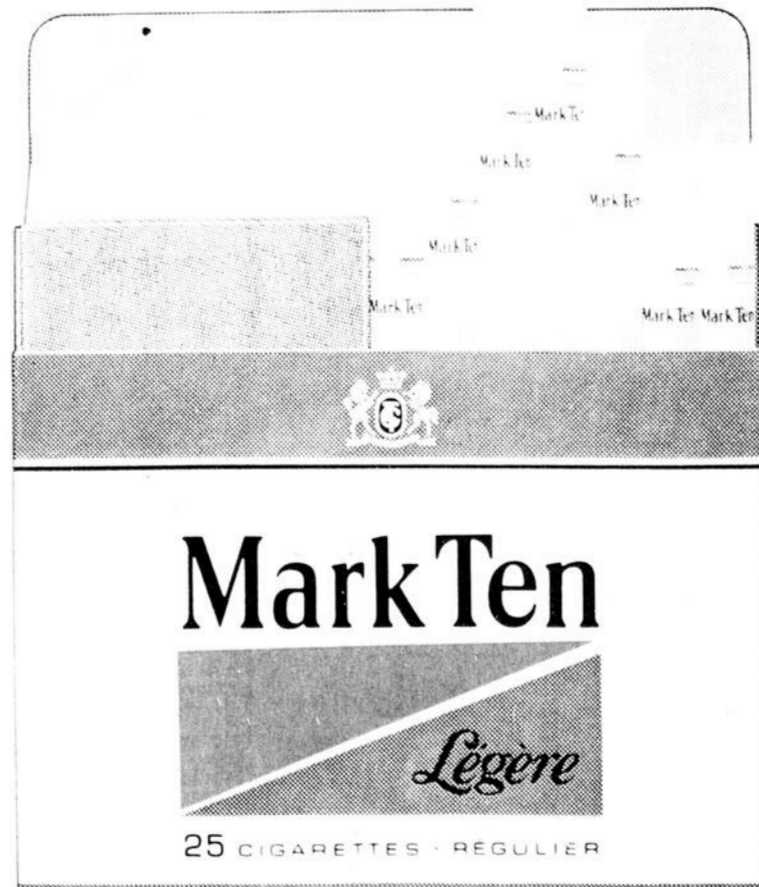
LES PRODUITS MÉCANIQUES **HONDA**

Camil Moto-Sports Enr.,
Route 172, Sacre-Coeur, Dubuc,
236-4564.

Dallaire Equipement Enr.,
560, Melançon,
St-Bruno, Hébertville-Station,
343-3758.

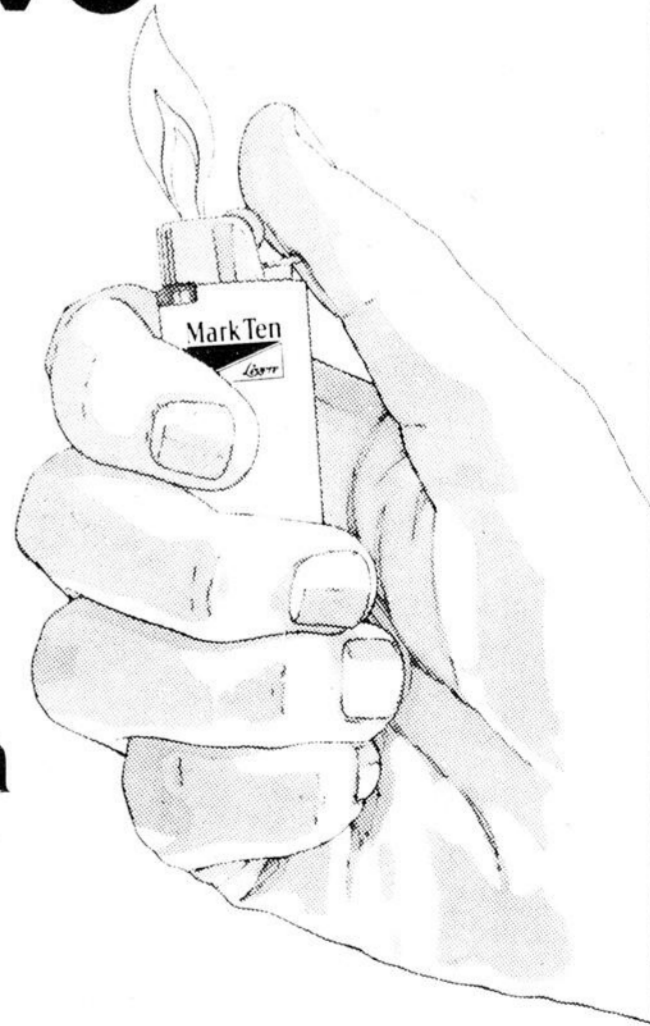
Villeneuve Equipement Inc.,
1178, boul. Ste-Genevieve,
Chicoutimi-Nord,
543-3600.

Le goût retrouvé



La nouvelle **Mark Ten** Légère

Régulier et King Size



Avis : Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moy par cigarette : Régulier : "goudron" 12mg, nicotine 0.9mg. King : "goudron" 14mg, nicotine 0.9mg.